

droit et liberté

mensuel du mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples
6F septembre 1980 n° 394



ATTENTAT DE BOLOGNE

pannes de la police des hommes

Le mouvement noir

Les bombes « noires »

Attentat au MRAP : la police connaissait les plasticiens néo-nazisme

le temps des bombes

les renseignements généraux

ès l'attentat néo-nazi
tre la veuve d'Henri Curiel

« Je mourrai assassinée »



APRES L'ATTENTAT DE BOLOGNE

Qui couvrait l'inspecteur Durand ?

Le ministre de l'Intérieur doit s'expliquer. Le groupe communiste demande que toute la lumière soit faite sur les protections dont bénéficiait l'activiste fasciste.

conférence de paris : pour la namibie

L'ordre noir CELA NOUS CONCERNE AUSSI

par Jean-François Kahn

Le retour des chemises

comme on s'autre, espèrent, de d'autre

Les décrets de loi, le page de 318

si vous n'avez pas encore réglé votre abonnement à droit et liberté, soyez sympa, faites le...

l'abonnement pour un an, c'est 50 F (à l'échange 30 F) Souvien (120 F)



Nom _____ Prénom _____
 Adresse _____
 _____ Tél _____

si vous avez déjà réglé votre abonnement à droit et liberté, vous avez des amis sympas, a bonnez les...

je profite de l'offre spéciale: trois abonnements pour 120 F



Nom _____ Prénom _____
 Adresse _____
 _____ Tél _____

Nom _____ Prénom _____
 Adresse _____
 _____ Tél _____

Nom _____ Prénom _____
 Adresse _____
 _____ Tél _____

si vous avez des amis sympas mais pas d'argent, envoyez nous leur adresse, nous leur ferons connaître droit et liberté

Nom _____ Prénom _____
 Adresse _____
 _____ Tél _____

Nom _____ Prénom _____
 Adresse _____
 _____ Tél _____

Nom _____ Prénom _____
 Adresse _____
 _____ Tél _____

Nom _____ Prénom _____
 Adresse _____
 _____ Tél _____

Nom _____ Prénom _____
 Adresse _____
 _____ Tél _____

Nom _____ Prénom _____
 Adresse _____
 _____ Tél _____

et si vous n'avez pas d'amis sympas, venez nous aider au mrap, vous vous en ferez...

(A renvoyer à droit et liberté - 120 rue Saint-Denis 75002 Paris - CCP 9239-81 Paris. Si vous désirez régler votre carte d'adhérent au mrap pour 1980 (prix indicatif 60 F), faites-le à la même adresse, mrap CCP 14-825-85 Paris.)

■ courrier ■

deux poids, deux mesures

Les informations parviennent avec retard dans le village du Lot où je passe mes vacances. J'apprends qu'un inspecteur des R.G. a été suspendu de ses fonctions le 18 août, après l'attentat de Bologne, pour « activités non conformes à la déontologie » écrit Le Monde de ce jour.

Ce Paul-Louis Durand est membre de la F.A.N.E. et ce fait ne lui a pas fermé l'accès à la fonction publique. Je ne puis m'empêcher d'établir un parallèle. J'ai été pendant des années médecin phthisiologue départemental des Yvelines et l'une de mes fonctions consistait à faire « tourner » l'ensemble des services de lutte antituberculeuse du département.

Quand les nécessités du service exigeaient le recrutement d'assistantes sociales ou infirmières, je demandais leur nomination au Préfet (service du personnel, départemental). Or, il est arrivé souvent que les nominations interviennent avec un grand retard, atteignant parfois plusieurs mois. Quand j'insistais sur l'urgence des nominations, le service du personnel me disait attendre les conclusions des Renseignements Généraux, car chacun sait que les nominations de personnel technique sont plus liées à l'avis des services de police qu'à celui du médecin responsable. J'imagine aisément que les R.G. sont particulièrement attentifs au recrutement de leurs propres agents. Peut-être l'appartenance à la F.A.N.E. a-t-elle constitué pour ce monsieur Durand la meilleure des recommandations.

Docteur Yvette CHAIX
78 Viroflay

la police et le racisme

Ayant participé à plusieurs actions du mrap, en particulier au sujet des contrôles sélectifs de Police dans le métro, dirigés exclusivement vers les étrangers, et contre toute forme de racisme, aussi bien dans la police qu'ailleurs, permettez-moi d'être surpris au sujet du dessin intitulé « le clin d'œil de Saladin », dernière page de votre revue où l'on voit deux policiers en tenue, l'un disant : « vos papiers vite, je vous arrête » (ceci est vraiment une habitude dans votre journal), l'autre ; « si tu n'étais pas là on n'aurait pas mis de bombe » en s'adressant à un travailleur nord-africain.

La police, Monsieur le Directeur, ne pose pas de bombe et vous faites là, une fois de plus, du racisme anti-flic. Déjà nous avons beaucoup de difficultés à faire admettre à nos camarades policiers la nécessité de travailler sur certains points avec des organismes comme le mrap. Vous sapez par ce genre de dessin notre travail d'information vis-à-vis de nos collègues et vous donnez des armes aux racistes de notre profession.

Vraiment je m'étonne que vous n'avez pas compris cela. En espérant que vous ferez une mise au point qui s'impose.

André MARTINEZ
Secrétaire Général du Syndicat CFTC Cadres de la Police Nationale Paris 4^e

N.D.L.R. Bien sûr, il n'est pas dans nos intentions ni dans nos pratiques d'alimenter quelque racisme que ce soit, le « racisme anti-flic » pas plus qu'un autre et si le dessin en question a pu prêter à une certaine ambiguïté, nous pouvons affirmer que son auteur n'a pas voulu accuser la police de poser elle-même les bombes. Notre dessinateur a voulu dénoncer non pas des policiers à titre individuel mais une certaine politique qui tend à donner toujours tort aux étrangers, à les rendre responsables de tous les maux, y compris ceux dont ils souffrent eux-mêmes. Malheureusement, les fonctionnaires de la police et d'autres administrations sont trop souvent contraints d'exécuter cette politique à leur corps défendant et il en résulte parfois qu'ils soient pris comme symbole pour la représenter. La majorité d'entre eux sans doute et en premier lieu leurs syndicats sont opposés au racisme, on l'a vu lors de la campagne menée par le mrap au sujet des contrôles discriminatoires dans le métro. C'est donc très volontiers que nous publions la lettre de M. Martinez à qui nous savons gré de sa franchise.

réflexion sur un attentat

Quels sentiments nourrir à l'égard des malheureux jeunes gens dont les tristes exploits sèment l'inquiétude au Marais, à Bondy ou rue St Denis ? De la haine ? Du mépris ? Franchement pas !

Il n'est pas dans notre vocation, à nous qui luttons pour la fraternité, de hair ni de mépriser les pauvres ou les handicapés de l'intelligence, et en toute vérité « ils ne savent ce qu'ils font ».

Ils veulent intimider, et, bien sûr, ils échouent lamentablement. Ils peuvent détruire, ils peuvent meurtrir, ils peuvent tuer... nous prendrons toute précaution légitime... mais ils s'abusent s'ils croient que la mort de quelque militant ou de quelque innocent arrêterait l'élan des défenseurs des Droits de l'Homme.

Le vrai danger, ce n'est pas eux, c'est leur impunité qui équivaut à une complicité de fait. C'est la veulerie d'une administration qui, pour complaire au Pouvoir, accepte de prétendre que l'affaire de Bondy est un règlement de compte entre loubards et celle de Foix où un malheureux élève juif était terrorisé et torturé par des camarades, un simple bizuthage à la rigueur un peu appuyé. Ne nous y trompons pas, notre ennemi véritable, c'est le racisme d'Etat.

Francis GARNIER
Paris, 13^e

une lettre de j.p. pierre-bloch

J'ai pris connaissance dans le numéro 393, de juillet/août, de votre revue Droit et

Liberté de l'article qui me met en cause. Je dois vous préciser que je me rendais ce jour là, à la dédicace du livre consacré aux Droits de l'Homme par mon collègue Jacques Blanc, député de la Lozère.

J'aurais souhaité voir le mrap associé à ce combat, surtout dans des pays dont il ne parle jamais, comme l'Union Soviétique, les pays de l'Est, l'Afghanistan, le Cambodge et tant d'autres.

Quant à l'Afrique du Sud, je suis révolté par la politique d'apartheid et je ne cautionnerai jamais l'action du gouvernement Sud-Africain en Namibie.

Le procédé qui consiste à m'assimiler à des personnalités connues pour leurs attitudes racistes est scandaleux et digne des méthodes fascistes que je combats tous les jours.

Jean-Pierre PIERRE-BLOCH

N.D.L.R. Nous prenons acte de la condamnation, par le député UDF, de la politique d'apartheid et de l'occupation sud-africaine de la Namibie. Nous lui conseillons de lire plus attentivement droit et liberté et notamment la lettre à Léonid Brejnev qui tenait les deux pages précédant l'article qu'il met en cause : cela lui éviterait d'énoncer des contre-vérités par trop criantes.

Et enfin, nous espérons que les bons sentiments qu'il manifeste à l'égard des Droits de l'Homme l'amèneront, désormais, à éviter de prendre à parti les militants du mrap lorsqu'ils essaient de les faire prévaloir en Namibie, en France ou ailleurs.

des commentaires injurieux

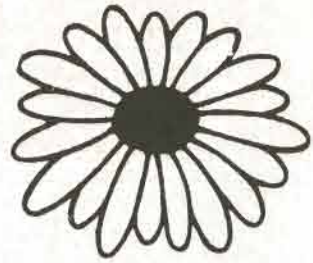
L'article sur l'U.R.S.S., paru dans le dernier droit et liberté, m'a choqué en raison des commentaires injurieux employés par le rédacteur, qui a d'ailleurs « omis » de signer, et ce n'est pas la première fois qu'il s'exprime d'une façon plus ou moins virulente et toujours sans signature. Il s'est fait déjà contester, à juste raison, cf n° 386 et 390, mais cela ne l'empêche pas de saisir la moindre occasion pour récidiver.

Le racisme c'est le refus de reconnaître la différence de culture, de civilisation, de couleur et de vouloir assimiler un homme d'une autre culture, d'une autre civilisation, d'une autre couleur. Or, la brochure incriminée n'a pas pour but de s'attaquer aux juifs résidant en U.R.S.S., elle vise la politique du gouvernement israélien et le sionisme, ce qui est tout à fait différent. Oui, l'organisation sioniste est ultra-réactionnaire, ce n'est pas nouveau, je le savais déjà lorsque, très jeune, je militais à l'U.J.R.E.

Pour ma part, bien que juif, je me sens plus près d'un Palestinien qui lutte sur son sol que d'un Rothschild ou d'un Begin et je ne peux accepter de tels articles plus politiques qu'antiracistes.

Robert SMOLAR
94 ORLY

N.D.L.R. Bien des articles, dans droit et liberté comme dans toute la presse, paraissent sans signature : il n'y a là aucun désir de clandestinité, aucun mystère. Il s'agissait, en l'occurrence, d'une information et il faut donc s'en tenir à celle-ci.



maillots de bain

bilytis
PARIS

piédssensibles

les chausseurs
du confort et de l'élégance

Choix unique en cheveau
en sports et en bottes

(1*) 5, rue du Louvre (Métro Louvre)

(9*) Gare Saint-Lazare - 81, rue Saint-Lazare (M° St-Lazare - Trinité)

(6*) Rive gauche - 85, rue de Sévres (Métro Sévres-Babylone)

(10*) Gare de l'Est - 53, Bd de Strasbourg (Métro Château d'Eau)

Magasins ouverts tous les lundis.

**avez-vous renouvelé
votre abonnement
à droit et liberté ?**

au sommaire

■ l'événement ■

le temps des bombes p. 6
par théo saint-jean



■ point chaud ■

la fédération française de rugby
sous la bannière de l'apartheid ... p. 9
par racine maiga



conférence de paris sur la namibie :
une phase nouvelle dans la lutte
pour l'indépendance p. 10
un entretien avec aaron chihepo

■ étude ■

l'étude truquée de m. stoléru ... p. 12
par anicet le pors



■ sur le vif ■

lettre de budapest p. 14



■ pleins feux ■

« et alger ne brûla pas » p. 21
un entretien avec le
commandant azzedine

et nos rubriques habituelles.

droit et liberté mensuel

120 rue saint-denis, 75002 paris - téléphone 233 09 57 - c.c.p. 9239 81 paris

directeur de la publication albert levy

rédacteur en chef jean-louis sagot-duvaux

comité de rédaction jean-pierre giovenco

jean-pierre barrizien, mireille carrère, delphine deporté, philippe jarreau, patrick kamenka, félix lambert, racine maiga, marc mangin, stephane mayreste, robert pac, yves person, théo saint-jean, abdelhak senna, pierre-andré taguieff, yves thoraval, jean-yves treiber, pierre vidal, slimane zéghidour.

abonnements un an 60 F, soutien 120 F étranger 90 F, publicité au siège du journal.

Nous reconnaissons pleinement à quiconque le droit de combattre l'idéologie sioniste et la politique israélienne ; ce que nous déplorons et ne pouvons admettre, ce sont les errements qui consistent à mettre en cause les juifs en tant que tels, à faire une catégorie spéciale des capitalistes juifs et à reprendre certaines images à connotations antisémites.

La politique israélienne et le sionisme sont soutenus par des forces économiques non « juives » ; et les réactionnaires juifs participent au même titre que les autres réactionnaires à la lutte contre tous les peuples. Autrement dit, le comportement d'un Rothschild est significatif du capitalisme et non du judaïsme. C'est d'ailleurs ce qui ressort de la lettre de notre correspondant.

le pape et l'apartheid

Dans sa dernière parution, *droit et liberté* apporte sa contribution à l'énorme publicité qui a été faite autour de la venue du Pape en France. Je respecte parfaitement les convictions des catholiques mais je pense que, comme la République française, le *mrp* est une institution laïque et qu'il doit garder son esprit critique.

Je voudrais signaler, en outre, que l'activité antiraciste de Jean-Paul II n'est pas sans reproche. J'ai sous les yeux une photographie où on le voit devisant très « paternellement » avec « Pik » Botha, le ministre des Affaires Etrangères de l'Afrique du Sud raciste. Cette photo est tirée de la revue de propagande de l'ambassade de l'apartheid « Panorama » (audience du 12 mars 79).

Ce sourire au bourreau du peuple noir d'Afrique du Sud me laisse un goût amer dans la bouche.

Je suis irreligieux et fier de l'être. Le respect des opinions de tous et le souci d'ouverture ne doivent pas amener le journal du *mrp* à faire endosser à ses lecteurs le culte d'un homme qui, pour beaucoup d'antiracistes, n'est après tout qu'un puissant de ce monde parmi d'autres.

Armand THIEVRAIN
Paris 7^e

N.D.L.R. Il n'y a pas de tabou, d'aucune sorte, pour *droit et liberté*, et nous publions bien volontiers l'opinion de notre lecteur. Ceci dit, le seul fait que le chef de la plus importante confession religieuse de France ait tenu à manifester à sa manière l'intérêt qu'il portait à la solidarité des travailleurs français et étrangers nous a paru un événement important dans la lutte contre le racisme. C'est sous cet angle, et sans vouloir blesser les convictions de quiconque, que nous avons fait écho à la visite de Jean-Paul II.

■ éditorial ■

ce n'est pas du folklore

On parle beaucoup du néo-nazisme, désormais. La réalité de ce fléau éclate, en cet été 1980, aux yeux de l'opinion publique. Encore faut-il bien prendre conscience qu'il ne s'agit pas seulement d'une idéologie colportée par quelques jeunes retardés que fascinent les uniformes à croix gammées. Bien plus que de folklore, il s'agit de crimes et de criminels. Depuis l'attentat perpétré contre le siège du *mrp*, le 26 juin, les plastiquages, incendies, agressions, menaces présentent un cruel développement. Il y a eu un mort à Anvers, un autre à Marseille.

Cette poussée de haines et de violences se caractérise par différents traits de plus en plus nets, qu'il convient de prendre en compte pour juger de l'ampleur des dangers.

D'abord, la conjonction des racismes antijuif, anti-arabe, anti-étranger, en un même faisceau de provocations. Les injures et les actes sont les mêmes à Bondy, dans le Marais et contre les travailleurs en grève du T.G.V.

D'autre part, si le racisme est une composante fondamentale de ces menées — ce qui explique les 10 attentats contre le *mrp* et ses dirigeants — tous les autres ingrédients du fascisme se mêlent à lui : anti-communisme, autoritarisme, exaltation de « l'élite », l'intimidation.

A souligner également la dimension internationale apparue à plus d'un titre lors du massacre de Bologne. Il existe sans aucun doute, par-dessus les frontières, un complot de l'extrême-droite, qui s'appuie en R.F.A. et en Italie sur les survivances du passé fasciste dans les esprits ou les structures, en Espagne sur les tenants encore actifs du franquisme, en Amérique Latine sur les dictatures en exercice. Les informations sur les attentats au Brésil dans la dernière période ressemblent à s'y méprendre à celles qui pourraient paraître sur la France.

Enfin, les interférences de toutes sortes sont flagrantes entre les trois branches de l'extrême-droite qui se manifestent actuellement : les « activistes » plus ou moins clandestins se livrant aux voies de fait ; les « légalistes » qui se donnent une façade de partis politiques ; les « intellectuels » qui fourbissent l'argumentation nécessaire à tous.

Ajoutons qu'il n'y a pas une étanchéité parfaite entre ces groupes et certains milieux liés au Pouvoir. En témoigne la présence à la direction de la F.A.N.E. d'un policier qui, entre deux voyages en Italie, avait notamment pour tâche ... de protéger le Grand Rabbin Kaplan. Et, plus encore, l'impunité permanente dont bénéficient les poseurs de bombes : aucun d'eux, à ce jour, n'a été condamné.

C'est dans ce contexte que s'inscrivent les atermoiements du ministre de l'Intérieur, qui s'emploie à minimiser la gravité de la situation pour apaiser l'indignation qu'elle suscite, et qui s'est trop longtemps interrogé sur l'opportunité de dissoudre la F.A.N.E., lui laissant le temps de se reconstituer sous d'autres formes. Pour indispensable qu'elle soit, une telle mesure demeure ainsi bien insuffisante, dès lors qu'elle ne traduit pas une volonté politique d'agir avec résolution par tous les moyens appropriés contre le fascisme sous tous ses aspects !

Il y a quarante ans, alors que la défaite plaçait la France sous la coupe d'Hitler et de Pétain, on a vu comment des petits groupes militant contre les juifs et contre la République ont pu, à la faveur de cette « divine surprise », se renforcer brusquement, et tenir le haut du pavé. Ne sous-estimons pas aujourd'hui leurs héritiers. Le triomphe de slogans qui semblent sans avenir en raison de leur grossièreté, de méthodes apparemment inimaginables en raison de leur barbarie, c'est cela, le fascisme. Il s'impose par la force et l'intoxication, profitant de l'ignorance, de l'inconscience et de la passivité.

Il a fallu cinq années de ruines et de deuils, de sacrifices inouïs pour le vaincre. Plus jamais ça !

Albert LEVY

néo-nazisme

le temps des bombes

Plus de quatre-vingts personnes trouvaient la mort le 2 août dernier, à la gare de Bologne (Italie), à la suite d'un attentat fasciste. Triste sommet d'un été fertile en violences d'extrême-droite.

La vague d'attentats néo-nazis qu'a connu la France en juin dernier, la destruction des locaux nationaux du mrp le 26 juin, en plein jour, par des terroristes racistes, s'est poursuivie tout l'été, culminant à Bologne, dans un attentat particulièrement meurtrier puisque 81 personnes y trouvaient la mort.

docteur durand et mister dupuis

L'enquête devait rapidement dévoiler des faits troublants et notamment en ce qui concerne les relations internationales des néo-nazis. La presse italienne révélait en effet que Paul Durand, un inspecteur de police français, travaillant pour les « Renseignements Généraux », était membre du groupe qui avait revendiqué l'attentat contre le mrp, la FANE (Fédération d'action nationale européenne).

Il était en outre lié à un certain Affatigato, activiste italien d'extrême-droite, lui-même ami de Mario Tuti, qui purge une peine de prison pour un attentat contre un train, en août 75, en Italie, attentat qui avait fait 13 morts. Affatigato vivait à Nice où quatre appartements cosus étaient loués à son nom bien qu'officiellement, il ne gagnât qu'un salaire de 2400 F par mois, comme plongeur dans une clinique de Nice.

Il a donc fallu l'émotion considérable provoquée par l'attentat de Bologne pour que Paul Durand soit suspendu de ses fonctions dans la police tout en continuant à toucher son salaire. Mieux, on apprenait que cet homme, qui se vante d'être un des « théoriciens » de la FANE, avait été chargé de la garde rapprochée... du Grand-Rabbin de France, Jacob Kaplan.

L'extraordinaire bienveillance dont a bénéficié jusque-là Paul Durand (Paul-Louis Dupuis pour les lecteurs de l'organe de la FANE, « Nouvelle-Europe ») est à

rapprocher du traitement de faveur dont ont bénéficié les deux militants de la FANE arrêtés le 4 juin dernier à Bondy, après les ratonnades qui avaient terrorisé la population immigrée de cette cité ouvrière (voir *droit et liberté* de juin 1980). Condamnés le 11 juin pour port d'armes prohibées à quatre mois de prison avec sursis, MM. Cordonnier et Tranh-Loc étaient immédiatement relâchés.

Par contre, 6 jeunes Algériens, arrêtés pour des faits similaires le 14 du même mois sont toujours en prison où ils attendent d'être jugés. Ils seront certainement condamnés à une peine de prison ferme, ne serait-ce que pour justifier les mois de prison préventive qu'ils ont déjà fait. De plus, ils risquent l'expulsion. La seule différence entre le délit commis par ces

Mme Curiel : « Je sais que je mourrai assassinée ».



jeunes gens et celui dont se sont rendus coupables les nazis de la FANE est que ces derniers avaient affirmé s'être armés pour « casser du Nord-Africain » tandis que les jeunes Arabes ont expliqué la présence de leurs armes par la nécessité de se défendre contre les attentats racistes.

Le commissaire de police de Bondy avait nié énergiquement le caractère racial des agressions que la ville avait connu en juin. A-t-on voulu, au mépris de toute équité, lui éviter la honte de se voir contredit par la justice ?

En tout cas, la multiplication des attentats fascistes et racistes durant l'été a montré quel encouragement leurs auteurs trouvaient dans une impunité aussi discrète qu'un porte-avion.

Le 17 juillet dernier, M. Amiri Ahmed est découvert assassiné à l'Hay les Roses, il laisse derrière lui une femme et sept enfants. Tué à coups de barres de fer, l'homme a été découvert horriblement mutilé. Personne ne lui connaissait d'ennemi. Par contre, non loin de là, à Chevilly-la-rue, des balles avaient été tirées, à hauteur d'homme, sur un foyer ADEF quelques semaines auparavant. Le même jour, des cocktails molotov sont jetés contre l'ambassade d'Afghanistan. L'agression est signée du sigle « GIN » souvent considéré comme un « cache-sexe » du PFN.

Le 18 juillet, un engin explosif est déposé devant le siège de la compagnie Iran-Air.

Le 20 juillet, ce sont une trentaine de militants du PFN (Parti des Forces Nouvelles, extrême-droite) qui agressent un groupe d'étudiants iraniens devant la maison de l'Iran, sur les Champs-Élysées, à Paris.

Le 27 juillet, c'est l'attentat contre un groupe d'enfants juifs, à Anvers, en Belgique. Le jeune David Kuhane, un Français, y trouve la mort. 18 enfants et adolescents sont blessés. L'émotion est considérable. Un homme porteur d'un passeport marocain est rapidement arrêté et identifié comme l'auteur du crime. La violence a une nouvelle fois tué (voir l'encadré).

Le début du mois d'août, dramatiquement marqué par l'attentat de Bologne, l'est également en France par toute une série d'agressions.

Le premier août, un jeune juif, André Zeïtoun, est grièvement blessé rue des Rosiers, à Paris, par un groupe d'hommes qui venaient d'avoir une altercation avec un maghébin ivre. Dans un communiqué largement repris par la presse, le mrp situe l'agression dans le contexte du développement des violences racistes et néo-nazies.

Toujours à Paris, deux librairies diffusant de la littérature antiraciste et antimilitariste, la librairie « Les Reclus » (X^e arrondissement) et la librairie « Les Mille Feuilles » (IV^e arrondissement) sont attaqués, dans la nuit du 4 au 5 août, à l'aide de cocktails molotov. Deux étudiants d'extrême-droite sont interpellés.

À Marseille, cette fois, le 11 août, c'est l'imprimerie « Entre Noire » qui fait l'objet



La gare de Bologne après l'attentat fasciste

d'un violent attentat à l'explosif. La façade de l'immeuble est soufflée. On compte plusieurs blessés dont l'un, un passant, meurt quelques jours plus tard à l'hôpital.

Le 14 août à Paris, un commando « Mario Tuti » dépose un cocktail molotov devant la porte de Mme Curiel, veuve d'Henri Curiel militant tiers-mondiste assassiné le 14 mai 1978 par un « Commando Delta ». Mme Curiel qui avait reçu de nombreuses lettres de menace dans la dernière période avait, en vain, demandé la protection de la police.

nouveaux attentats contre le mrp

Le même jour, le groupe « Ordre et justice nouvelle » revendique un attentat manqué contre l'abbé Jean Pihan, vice-président du mrp : un cocktail molotov lancé par erreur sur la voiture d'un autre prêtre, à l'angle de la rue Jean-Dolent et de la rue de la Santé à Paris. Curieusement, ni le mrp, ni l'abbé Pihan ne sont prévenus de l'attentat. Interrogés, les « Renseignements Généraux » affirment « bien avoir entendu parler de quelque chose » mais ne pas retrouver la fiche !

Le 18 août, une lettre de menaces de mort est envoyée à Albert Lévy, secrétaire-général du mrp par un groupe « Mario Tuti », même dénomination que celle employée par les agresseurs de Mme Curiel.

Le même jour, Jean-Pierre Giovenco, rédacteur permanent à *droit et liberté*, rentrant de vacances, constate que deux projectiles ont traversé ses fenêtres. Il retrouve une bille d'acier vraisemblablement lancée à l'aide d'une fronde mais le deuxième projectile n'a pu être envoyé

qu'à la carabine. La coïncidence est plus que troublante, même si l'agression n'a pas été signée.

Enfin, on revient à Bondy où, le 23 août, vers quinze heures, un jeune Algérien de 21 ans, Araski Saardi, étudiant en mathématiques, est grièvement blessé par balles. L'agresseur, M. Delbrel, se révèle être un activiste d'extrême-droite engagé dans la campagne en faveur de la candidature Le Pen (Front National) à la présidence de la République. On retrouvera chez lui deux fusils, deux revolvers, une baïonnette et une fronde pour des billes d'acier. Après une opération qualifiée de « délicate » par les médecins on espère que le jeune Algérien s'en sortira.

Au niveau de l'opinion publique, quelque chose aussi s'est passé. L'attentat contre le mrp a été largement relaté et a donné lieu à une information fournie ainsi qu'à un mouvement de solidarité qui a effectivement aidé le Mouvement à continuer son combat malgré le cap difficile qu'il traverse après les destructions considérables provoquées par l'explosion.



Mario Tuti



Marco Affatigato

L'attentat d'Anvers, celui de Bologne ont bouleversé l'opinion publique. Lorsqu'il est apparu en pleine lumière qu'un dirigeant de la FANE était un fonctionnaire de police et qu'il se servait de sa fonction pour établir des liens avec tout ce que l'Europe compte de néo-nazis, la presse a presque unanimement demandé des explications. Elles sont d'ailleurs venues, singulièrement embarrassées, de M. Bonnet dont l'honneur était une nouvelle fois mis à mal.

le conseil des ministres dissout la fane

Enfin, le Conseil des Ministres s'est décidé, le 3 septembre dernier, à dissoudre la FANE, comme l'article 9 de la loi de 1972 contre le racisme lui en donnait le devoir. Il faut noter toutefois que cette décision, qui est à mettre à l'actif de l'important mouvement d'opinion impulsé en partie par le mrp, vient quelques jours après que la FANE ait pris le soin de déclarer, à la même adresse, 28 rue Jean-Moinon dans le X^e arrondissement, deux nouvelles associations : « Les Faisceaux Nationalistes Européens » et un « Centre de Culture Européenne ».

Les atermoiements du gouvernement ont permis aux néo-nazis de soigneusement préparer cette éventualité et ils l'ont mise à profit en téléphonant immédiatement des menaces de mort contre les dirigeants du mrp et en envoyant des lettres du même acabit à une trentaine de personnalités juives des Alpes-Maritimes. Il faut se souvenir qu'en début juillet, une photocopie d'une liste de ces personnalités avait été envoyée au mrp avec la mention : « Dissolution ou pas, ■■■■



Photo : Giovenco

Marc Fredriksen, le leader de la F.A.N.E.



Sepia

Manifestation du P.F.N. contre la révolution iranienne

nous continuerons le combat... Un jour nous ferons couler le sang.

Le gouvernement a longtemps déclaré qu'il hésitait à dissoudre la FANE parce que ce serait d'enlever un moyen de contrôle et pousser les extrémistes au pire. On peut se demander s'il ne préparait pas déjà l'opinion à de nouveaux attentats, à de nouveaux crimes. L'argumentation est en effet particulièrement spacieuse. La FANE a été créée en 1967.

De nombreux autres groupements du même type ont une existence déjà ancienne. Dans les premiers temps, ils se contentent de menacer, d'indiquer dans leurs publications leur intention de développer la violence raciste. Lorsqu'ils se sentent assez forts, ils passent aux actes.

Pendant tout ce temps, le mrp et d'autres associations avertissent : faites respecter la loi de 1972. Mais on leur répond : « Ce sont quelques excités ! Mieux vaut les laisser se défouler ainsi ».

Ensuite, lorsqu'effectivement il est déjà très tard, on dit : « Les dissoudre, ce serait dangereux ». Peut-être demain dira-t-on sur un nouveau cadavre : « On vous l'avait dit, mais c'est vous qui avez insisté pour la dissolution ».

Dans l'état actuel des choses, le gouvernement doit être mis devant ses responsabilités. Il a dissous la FANE mais ses dirigeants ont reventuré des délits et des crimes passibles de prison. Que la loi soit respectée pour eux comme pour quiconque se rendrait coupable de tels faits.

De nouvelles associations se créent. Que la vigilance soit immédiate et les décisions rapides. Des écrits sont publiés qui tombent évidemment sous le coup de la loi. Que le gouvernement les fasse saisir. Qu'il leur retire les facilités qu'accorde la commission paritaire. On l'a bien

fait pour le journal « Pilote » qui n'offrirait pas, apparemment, les mêmes dangers pour la dignité et la sécurité des personnes vivant en France !

Il y aurait beaucoup à dire, notamment sur les groupes fascistes qui se recommandent d'un certain « légalisme » mais dont on retrouve régulièrement les militants armés derrière les attentats racistes. Certains comptent en particulier utiliser la campagne présidentielle pour

donner à leur propagande illégale une audience inespérée. Souhaitons que les services que le Front National ou le PFN offrent ça et là à la majorité (on l'a vu dernièrement lors du collage des affiches de la fête UDF de la « liberté ») n'entraînent pas le gouvernement à des indulgences catastrophiques pour la sécurité des personnes et la vie démocratique.

Théo SAINT-JEAN

liberté et responsabilité de la presse

La presse, qui a fait un large écho à la vague de violences racistes de l'été, a dans l'ensemble réagi positivement et joué son rôle d'information et d'éducation. On peut cependant s'interroger sur certaines interprétations et sur certaines méthodes.

L'attentat d'Anvers qui a créé un choc profond chez tous les antiracistes était le fait d'un Arabe. Celui-ci a affirmé qu'il vengeait ainsi les enfants palestiniens victimes des bombardements israéliens. Il s'agit, bien évidemment, d'une argumentation raciste classique : David Kuhnane devait mourir, parce qu'il était juif et que « les juifs » seraient responsables, selon son assassin, du malheur des Palestiniens.

L'OLP a immédiatement dénoncé cet odieux attentat. Cela n'a pas empêché certains d'utiliser le drame pour approfondir encore le fossé créé par trente ans de guerre en accusant sans attendre l'organisation palestinienne et en demandant des représailles diplomatiques contre elle.

Le sang versé d'un enfant innocent, versé par haine raciste, versé par perversion atroce de l'esprit humain est une tragédie suffisamment horrible pour qu'on ne l'emploie pas à créer, contre d'autres, les mêmes haines automatiques. N'y avait-il pas plutôt, dans l'émotion pour une fois partagée entre camps ennemis, un moyen d'enrayer, un peu, les mécanismes qui mènent au pire ?

Dans un autre ordre d'idée, on a vu se multiplier, après la mise en cause de la FANE dans l'affaire Paul Durand, une floraison d'interviews où les dirigeants néo-nazis trouvèrent une tribune inespérée à leurs divagations racistes. Souci d'informer ? Désir de vendre du papier ? Choix délibéré de donner la parole aux racistes tout en préservant les formes ? Le simple fait que la question se pose manifeste toute l'ambiguïté de la démarche.

Une chose pourtant devrait guider les journalistes : les insultes racistes, les incitations à la haine ne sont pas seulement des documents ethnographiques ; elles concernent des gens réels, elles invitent des personnes qui existent à en persécuter d'autres.

Jamais la nécessaire liberté de la presse ne devrait faire perdre de vue cette réalité et les conséquences dramatiques qui peuvent résulter de certains écrits.

point chaud

la fédération française de rugby sous la bannière de l'apartheid

« Le rugby ne peut convenir au tempérament des Noirs », affirme un journaliste du Midi Olympique, hebdomadaire consacré à ce sport, pour justifier la croisade d'Albert Ferrasse, président de la FFR (1), en faveur des liens avec le sport de l'apartheid.

On ne sait si Henri Nayrou, journaliste au Midi Olympique, a bénéficié d'une invitation gratuite du South African Rugby Board, comme les 7 vice-présidents de la FFR. Ce qui est certain, c'est que les responsables du sport raciste peuvent se flatter d'avoir trouvé en lui un excellent élève.

Son article du 18 août dernier met en lumière l'ensemble de l'argumentation des hommes de l'apartheid pour faire croire à leur « volonté » d'intégrer le sport. Cet objectif serait d'ailleurs « le rêve » du « bon professeur d'ethnologie de Stellenbosch », Danie Craven, président du board sud-africain.

Dans un style très « nouvelle droite », Henri Nayrou prend appui sur quelques considérations ethno-biologiques façon Stellenbosch qui, par leur naïve assurance, indiquent une fois de plus comment on envisage « la saine fraternité des stades » au pays du racisme obligatoire.

La volonté antiraciste du « bon professeur » Craven se heurte tout d'abord... aux Noirs. « Ils ne s'entendent même pas entre eux ». Une des deux associations de rugby dont ils disposent « accueille des militants fortement extrémistes » qui refusent de manifester leur enthousiasme pour les règles du jeu imposées par l'ethnologue de Stellenbosch.

Heureusement, ce n'est qu'un moindre mal ; en effet, « la grande chance de ceux de tous bords qui désirent l'intégration raciale, réside dans le fait que le rugby n'est pas un sport pour les Noirs... Par son esprit, par ses règles, le rugby ne peut convenir aux Noirs qui jouent d'instinct et qui abhorrent les contacts violents »... comme dirait Mohammed Ali !

Ah ! Quelle chance vous avez, aimable ethnologue de Stellenbosch ! Vous rendez-vous compte combien la tâche eût été rude s'il avait fallu intégrer des Noirs aux Blancs au lieu d'intégrer tout simplement des Blancs aux Blancs, comme on l'a toujours fait ! Mais vous vous êtes penché

sur les réalités concrètes, armé de la science que vous enseignez à Stellenbosch, et vous avez constaté que l'hyper-trophie des instincts et l'horreur du risque étaient aussi fortement inscrits dans l'« âme noire » que l'aptitude au commandement l'est chez les Blancs. Ne voulant pas contrevvenir aux lois édictées par la mère nature, vous avez préféré prendre des libertés avec celles, combien moins augustes, de la sémantique, en donnant au mot intégration un sens qui, pour être inattendu, n'en fleure pas moins irrésistiblement les collines du Transvaal.

Et puis Henri Nayrou est venu et il vous a compris !

la « question métis »

La « question noire » ainsi réglée, reste l'épineux problème des Métis. Cette catégorie hybride, née des hasards de la vie et d'une mauvaise application de l'Immorality Act (loi interdisant les mariages mixtes), cause en effet bien du souci au bon Craven. Son profil ethno-biologique est évidemment plus complexe, comme en témoigne le collaborateur du Midi Olympique : « Les meilleurs sont des trois quarts. Comme par hasard... (finaud, ami Nayrou, ethnologue en diable, élève appliqué du « bon professeur de Stellenbosch ! ndla). En tête, l'ouvreur Errol Tobias, fantastique joueur d'instinct (métis genre foncé, sans doute — ndla) ; le centre Hennie Shields, aussi « physique » qu'un Blanc (variété plus claire ! ndla) ».

Notre cravenologue a désormais mis en place les données du problème :

— Les Blancs ont le rugby dans la peau ; ils sont donc intégrés par nature.

— Les Noirs sont génétiquement inaptes ; ils sont donc intégrés par défaut.

— Les Métis se situent entre les deux, ajoutant la pointe d'instinct qui leur vient du côté foncé avec « leur magnifique ligne de trois quarts, rapide, incisive, croche-teuse, capable d'improviser des coups que nous, Français, ne désavouerions pas » (sic).

Mais voilà ! c'est malheureusement « le seul capital » dont disposent les Métis « à l'heure de se fondre dans la masse des joueurs blancs » et là, c'est le bon professeur Craven lui-même qui fronce les sourcils : « Quant à poser des conditions préalables, il n'en est pas question. Nous, nous avons tout à offrir, eux n'ont rien... Je n'aime pas le terme d'intégration, lui préférant celui d'absorption ». Ben voyons !

Conclusion : aidons le bon professeur Craven dans la lutte ingrate qu'il mène pour faire comprendre aux Métis et aux Noirs ce qu'intégration veut dire pour un ethnologue de Stellenbosch.

l'offensive de m. ferrasse

L'effarant article de Henry Nayrou arrive à point nommé pour appuyer la nouvelle offensive d'Albert Ferrasse en faveur des liens avec le sport d'apartheid. On ne sait si le zèle obstiné du président de la FFR sera bien servi par l'argumentation tout de même un peu rétro de Nayrou mais ce qui est sûr, c'est qu'il n'est pas seul dans son entreprise.

Déjà, à la mi-juillet, la chaîne de télévision Antenne II prenait la surprenante décision de remplacer la diffusion en direct de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques par la retransmission d'un match de rugby entre l'équipe britannique des Barbarians et les Springboks sud-africains. Il s'agissait d'une évidente provocation contre l'olympisme lui-même puisque c'est en raison de son non-respect de la règle olympique de non-discrimination raciale dans le sport que l'Afrique du Sud a été mise au ban du monde sportif. L'opération serait simplement minable si elle ne se situait dans une entreprise plus générale de réintroduction du sport raciste, prônée généralement par ceux-là mêmes qui ont mené campagne contre les Jeux Olympiques.

Ferrasse, quant à lui, se sent des ailes. Honoré et ravi de l'invitation faite à deux arbitres français, Francis Palmade et Jean-Pierre Bonnet, par le board sud-africain, le dirigeant de la FFR s'est engagé, auprès de ses homologues springboks, à mener campagne pour que les meilleurs directeurs de jeu sud-africains soient conviés à diriger des rencontres du Tournoi des Cinq Nations. Il reconnaît qu'il risque de rencontrer des problèmes : « Cela ne se fera pas instantanément. Il faudra... enfoncer le clou ! ». Heureusement, l'échec des tournées du Transvaal et des Springboks en France ont donné à M. Ferrasse l'habitude de la défaite.

L'Afrique du Sud, quant à elle, sait manifester sa gratitude à ses amis et il lui est plus facile de trouver de l'argent pour ré-

compenser ceux qui se sont faits les ambassadeurs du sport raciste que pour construire des stades dans les cités noires. Tous les vice-présidents de la FFR sont invités, aux frais de l'apartheid, à accompagner le XV de France en Afrique du Sud, en octobre. Si toutefois la tournée a lieu. Gaston Lesbats, président du comité de la Côte Basque, fera également partie du voyage. La fougue avec laquelle il s'était battu pour accueillir les joueurs du Transvaal a été remarquée à Pretoria et les petits cadeaux, n'est-ce pas, entretiennent l'amitié.

Dans son article du **Midi Olympique**, Henri Nayrou affirme que le patron du rugby mérité « a basé son système de défense sur le thème idéologique », sous-entendu, il sort du domaine du sport pour faire intervenir des considérations politiques. M. Loristan aurait en effet déclaré : « Il ne m'est pas possible d'imaginer le développement intégré du rugby dans une société non intégrée ». Ce que cache le journaliste du **Midi Olympique**, ce sont les conséquences discriminatoires, dans le domaine du sport, des fondements de l'apartheid. Non seulement il n'y a qu'un stade de rugby pour 200.000 Noirs tandis qu'il y en a un pour 10.000 Blancs, mais l'état dépense chaque année pour le sport 10 fois plus pour un Blanc que pour un Noir. Les équipements sportifs sont séparés et chaque groupe racial est contraint de vivre dans des zones réservées.

On comprend que, dans ce cas, M. Loristan, à l'instar d'autres responsables sportifs, malgré une modération que beaucoup lui reprochent, se pose quelques questions sur la possibilité d'un îlot d'antiracisme sportif dans des conditions aussi draconiennes.

M. Nayrou, trop vivement impressionné par les explications des racistes, ne s'est pas posé beaucoup de questions. N'y aurait-il pas, par exemple, un rapport de cause à effet entre la « supériorité » des Blancs en rugby et la « supériorité » écrasante des moyens dont ils disposent pour y jouer ? Est-ce être un « militant fortement extrémiste » que de refuser de faire le « nègre de service » au profit d'une politique sportive aussi scandaleusement injuste pour qui n'est pas Blanc ?

discrimination raciale

De retour d'une « mission » en Afrique du Sud, le député RPR Bernard Marie, lors d'une conférence de presse pourtant singulièrement ambiguë, reconnaissait que le rugby sud-africain restait fondé sur la discrimination raciale. Quant au ministre français des Affaires Etrangères, il affirmait en octobre dernier : « N'est-ce pas l'Afrique du Sud qui a mêlé les notions (sport et politique — ndla) en maintenant dans les différentes disciplines sportives, y compris le rugby, le principe de la ségrégation, un principe qu'aucun pays n'applique au sport même lorsque les Droits de l'Homme y sont, par ailleurs, violés... ».

Et il ajoutait : « Quant au caractère mul-



Parus dans Drum.

« Peut-on récupérer notre balle, s'il-vous-plait ? ».

tiracial des équipes sud-africaines qui se produisent à l'étranger, il est perçu — non sans raison, permettez-moi de vous le dire — par la majorité noire de la population sud-africaine... comme un arrangement de circonstances qui permet d'organiser de grandes tournées rugbyistiques à l'étranger, lesquelles sont conçues — on doit le savoir — par l'Etat sud-africain, comme des tournées de pu-

blicité pour l'Afrique du Sud et pour son système » (cf droit et liberté n° 388, p. 9).
Le président Ferrasse, ses vice-présidents, la direction de la FFR et ses propagandistes acceptent sans dégoût d'émarger au budget publicitaire de l'apartheid. Grand bien leur fasse. Ils trouveront les antiracistes en face d'eux.

Racine MAIGA

(1) Fédération Française de Rugby.

conférence internationale de paris sur la namibie

une phase nouvelle dans la lutte pour l'indépendance

un entretien avec aaron chihepo

Paris accueille, les 11, 12 et 13 septembre, une importante « Conférence internationale de soutien avec la lutte du peuple namibien ».

H. Maisfin : La Namibie, illégalement occupée par l'Afrique du Sud de l'apartheid, mène une lutte de libération difficile sous la direction de la SWAPO. A l'initiative de ce mouvement va se tenir, à Paris, les 11, 12, et 13 septembre, à l'UNESCO, une impor-

tante « Conférence internationale de soutien à la lutte du peuple namibien », au moment où les négociations menées par 5 pays occidentaux (USA, Grande-Bretagne, Canada, RFA et France) sont dans l'impasse. Aaron Chihepo, vous êtes le responsa-

ble des relations internationales de la SWAPO, pouvez-vous nous expliquer les raisons qui ont déterminé le choix de cette date pour la conférence.

Aaron Chihepo : Comme vous le savez la situation en Namibie se dégrade très rapidement. Depuis le début de l'année, l'armée sud-africaine a multiplié les raids meurtriers aussi bien en Namibie qu'en Angola. Cette conférence se tient donc à un moment crucial de la lutte en Afrique australe.

Bien sûr, les négociations se poursuivent entre l'Afrique du Sud, les gouvernements des 5 et la SWAPO. Néanmoins l'opinion publique dans les pays européens et en particulier en France n'est pas correctement informée des développements de la situation et de la position de la SWAPO.

Or l'opinion publique européenne peut jouer un rôle de pression non négligeable sur les gouvernements qui sont les partenaires économiques les plus importants de l'Afrique du Sud.

Au cours de cette conférence la SWAPO en tant que porte-parole du peuple namibien exprimera sa position face aux campagnes de propagande de l'occupant raciste. Depuis le début des négociations en effet, on présente la SWAPO comme responsable du blocage des négociations alors que c'est l'Afrique du Sud qui à chaque négociation amène de nouvelles conditions inacceptables pour le peuple Namibien.

Pourquoi avoir choisi Paris pour tenir cette conférence ?

Aaron Chihepo : La France joue un rôle important en tant que puissance européenne et membre du groupe de contact. Cette conférence marquera le début d'une nouvelle campagne de grande ampleur pour un désengagement réel des grandes puissances occidentales de Namibie et une rupture de tous leurs liens avec l'Afrique du Sud.

Il ne faut pas oublier, d'autre part, que la France possède d'importants intérêts en Afrique. Le temps viendra où il lui faudra choisir où se trouve à long terme son intérêt réel : contribuer à l'oppression des peuples namibien et sud-africain, ou maintenir des relations économiques avec les pays africains.

Quel a été le rôle du groupe de contact depuis sa création ?

Aaron Chihepo : C'est une longue histoire : Depuis 1977, les 5 (USA, G-B, RFA, Canada et France) ont pris l'initiative de mener les négociations avec l'Afrique du Sud d'une part et la SWAPO d'autre part.

Dès les premiers temps la SWAPO a exprimé son scepticisme puisque des négociations avaient déjà eu lieu, que des missions des Nations Unies avaient déjà

été envoyées en Afrique du Sud et il s'était avéré que l'Afrique du Sud n'avait jamais eu réellement l'intention de trouver une solution acceptable à la situation namibienne.

Pourtant la SWAPO a fait de très importantes concessions. Nous avons accepté que, durant la période de transition, l'Afrique du Sud maintienne en Namibie une armée de 1500 soldats encadrés par les casques bleus de l'ONU, et que, durant cette période, l'administration et la police soient aux mains des Sud-Africains.

Malgré ces concessions importantes l'Afrique du sud revient toujours avec de nouvelles demandes. Au cours de ces négociations le groupe de contact s'est clairement mis du côté de l'Afrique du Sud puisqu'au lieu d'obliger celle-ci à appliquer la résolution 435 adoptée par les Nations Unies, c'est sur la SWAPO qu'ils exercent leur pression. Depuis l'adoption par le Conseil de Sécurité du plan de l'ONU sur la Namibie, l'issue est maintenant entre les mains des Nations-Unies et non des cinq. Néanmoins, ceux-ci tentent de manipuler l'appareil des Nations-Unies en leur faveur.

Quelles suites internationales peut avoir cette conférence ?

Aaron Chihepo : Des délégations de nombreux pays assisteront à cette conférence avant d'aller à New York pour la session de l'Assemblée Générale qui débutera le 16 septembre. Nous espérons qu'ils pourront ainsi contribuer à provoquer de nouvelles initiatives en faveur du peuple opprimé de Namibie.

D'autre part, une délégation de haut niveau des Nations Unies assistera à la conférence dans laquelle se trouve en particulier l'ambassadeur Clark, prési-

dent du comité spécial de l'ONU contre l'apartheid, l'ambassadeur Lusaka, président du conseil de l'ONU pour la Namibie et l'envoyé de M. Walheim, M. Djerma-koye, sous-secrétaire des Nations-Unies pour les affaires politiques. Ceci démontre l'importance qu'attachent les Nations-Unies à cette conférence ainsi que leur préoccupation devant les derniers développements en Namibie.

Cette conférence marquera le début d'une campagne internationale de solidarité avec la Namibie. Qu'attendez-vous de cette campagne ?

Aaron Chihepo : Cette campagne se déroulera à plusieurs niveaux. Elle permettra en particulier de donner une information sur la situation explosive qui prévaut à l'heure actuelle en Afrique australe. Elle permettra aussi d'apporter une aide matérielle au peuple namibien.

Aujourd'hui, la SWAPO s'occupe de milliers de réfugiés namubiens — vieillards, femmes et enfants —. Ceux-ci sont confrontés à des problèmes de logement, de nourriture, exposés aux intempéries et aux épidémies.

Nous avons bien sûr des projets pour assurer l'autosuffisance tels que des programmes d'alphabetisation et des programmes agricoles mais nous avons besoin de l'aide internationale.

La Résistance en arme, cependant, reste la pierre de touche de notre action puisqu'il est évident que si ces négociations ont lieu ce n'est certainement pas dû au fait que les pays occidentaux se seraient tout à coup sentis concernés par le sort du peuple namibien mais bel et bien grâce à la lutte que nous menons en Namibie contre le régime raciste sud-africain.

Dans un maquis de la Résistance.



d.r.

immigration

L'enquête truquée de M. Stoléro

S'appuyant sur une étude partielle réalisée par l'O.N.I. Lionel Stoléro clame que la solution du problème du chômage en France passe par le départ des immigrés. Anicet le Pors, auteur en 1977 d'un rapport interministériel intitulé « Immigration et développement économique et social », répond ici au secrétaire d'Etat et dénonce cette nouvelle opération d'intoxication.

Depuis plusieurs semaines, le secrétaire d'Etat chargé des travailleurs immigrés a multiplié les déclarations et fait beaucoup de bruit autour d'une étude qu'aurait réalisée l'Office national d'immigration (O.N.I.). Cette étude prouverait que le départ des travailleurs immigrés était bien une solution au chômage en France.

M. Stoléro pensait apporter là une réponse définitive à ceux, dont nous sommes, qui ont toujours pensé le contraire. Il s'est bien gardé, cependant, pendant tout le temps où il s'est répandu dans la presse et sur les ondes à ce sujet, de rendre public le document de l'O.N.I., ce qui aurait permis à chacun de se faire une idée. Il aura fallu que je dépose à ce sujet une question orale avec débat au Sénat, le 10 juillet 1980, pour qu'il se décide enfin, le 26 juillet, à la publier (le document de l'O.N.I. portant la date du 2 juin).

Les observateurs un tant soit peu avertis se sont alors rendus compte que M. Stoléro venait de se livrer à une misérable opération d'intoxication.

Mais peut-être faut-il rappeler d'abord qu'en 1977, avait été publié un rapport interministériel intitulé « Immigration et développement économique et social », rapport d'une commission dont j'avais assuré la présidence. Ce rapport, résultat d'un travail collectif de plusieurs dizaines de personnes, avait été orienté par un comité directeur dans lequel étaient représentés le ministère du Travail, le Commissariat général du Plan, le ministère de l'Economie et des Finances, l'I.N.S.E.E., ainsi que d'autres organismes concernés par les problèmes de l'immigration.

Toutes les données statistiques disponibles sur le sujet avaient été collectées et soumises à la critique. Le rapport avait bénéficié de nombreuses contributions et

auditions de personnalités compétentes. Il avait, également, eu recours aux différents moyens du calcul économique. Enfin, il avait été publié officiellement ainsi que ses annexes par la Documentation Française.

Dès sa publication, cette étude avait fait l'objet de violentes attaques de M. Stoléro devenu, peu de temps auparavant, secrétaire d'Etat aux Travailleurs Immigrés. Il lui reprochait, notamment, de n'avoir pas pris en compte l'existence de la crise, argument fallacieux puisque ce rapport avait été commandé conjointement par le ministre de l'Economie et des

Anicet le Pors

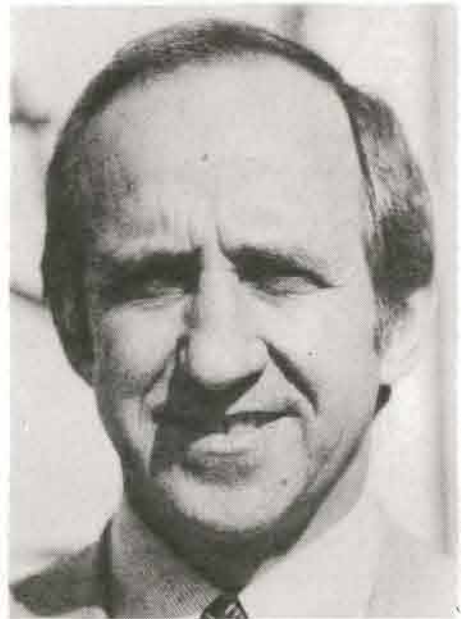


photo : L'Humanité

Finances, le ministre du Travail et le secrétaire d'Etat aux Travailleurs Immigrés, précisément pour apprécier les effets de la crise sur la politique de l'immigration du triple point de vue de la balance des paiements, de l'emploi et du bilan social de la nation.

les conclusions du rapport le pors

Les principales conclusions de cette mission avaient été les suivantes :

1. Les transferts de fonds des immigrés vers l'étranger ne représentent qu'une très faible partie de la balance des paiements dont le déséquilibre ne peut avoir pour cause ce poste particulier.

2. Tout compte fait, les travailleurs immigrés sont « rentables » pour les finances publiques si l'on réalise le bilan de l'ensemble des prélèvements obligatoires et des réaffectations collectives qui concernent les immigrés et si l'on compare ce bilan particulier au bilan global réalisé pour l'ensemble de la population française.

3. Le renvoi massif des travailleurs immigrés ne constitue pas un remède au chômage étant donné que ces travailleurs représentent une donnée structurelle de l'appareil productif national et que les enquêtes réalisées aussi bien que les calculs effectués par l'I.N.S.E.E. montrent que, dans l'hypothèse du renvoi de 150 000 travailleurs immigrés, on n'aboutit qu'à la création de 13 000 emplois pour les Français dans l'hypothèse la plus vraisemblable.

Il aura donc fallu plus de trois ans à M. Stoléro pour tenter d'apporter une contradiction à l'étude interministérielle, contradiction qui, en réalité n'en est pas une, car l'enquête de l'Office national d'immigration qui vient d'être publiée ne présente aucune des garanties minimales de sérieux que l'on serait en droit d'attendre d'une expression aussi officielle.

une opération d'intoxication

Tout d'abord, il convient de remarquer qu'il ne s'agit que d'un simple sondage portant sur à peine plus de 2000 postes de travail d'immigrés ayant accepté l'aide au retour.

La population observée ne correspond qu'à douze départements analysés, 11% du total des aides au retour et à peine plus de... 1 millième de la population active immigrée qui s'élève à environ 1 900 000 travailleurs. Cette enquête a été réalisée essentiellement par téléphone et complétée par des questionnaires adressés à des employeurs qui, à l'évidence, ont fait preuve de la plus grande complaisance vis-à-vis du secrétaire d'Etat.

La conclusion principale de ce document est que, dans les conditions de l'enquête qui viennent d'être indiquées, sur trois postes d'immigrés ayant accepté

l'aide au retour, un poste serait supprimé, un poste pourvu par un travailleur français et un poste occupé par un travailleur immigré.

Ces conclusions sont à l'évidence destinées à satisfaire pleinement le désir de M. Stoléro. Elles sont, il est vrai, tout à fait opposées à celles du rapport interministériel de 1977.

Ces résultats formulés à grand bruit sont, on le constate, tirés d'une population étroite, de dimension non significatives et extrapolée à l'ensemble de la France sans aucune précaution. Ils sont en complète contradiction avec toutes les études réalisées sur ce sujet.

C'est ainsi, par exemple, et pour m'en tenir à la référence la plus récente, que, selon une étude de la Direction de la Prévision du ministère de l'Economie datant de mars 1980 sur les « perspectives d'emploi et de chômage, à court ou moyen terme », « on peut penser qu'une réduction de 50 000 immigrés actifs en 5 ans aurait pour principal effet de diminuer le nombre de chômeurs immigrés recensés d'autant sans induire d'emplois supplémentaires pour les Français et sans obligatoirement améliorer les finances publiques puisqu'il faut tenir compte du coût budgétaire d'une extension de l'aide aux retours ».

J'avais indiqué pour ma part au Sénat, le 18 octobre 1979, en intervenant dans le débat sur la loi Bonnet relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France que si l'on examinait les enquêtes du ministère du Travail relatives à la main d'œuvre et si on les comparait aux données globales sur l'emploi, on pouvait montrer d'une part qu'il y avait bien eu renvoi de travailleurs immigrés mais dans un délai plus court que celui qu'avait retenu notre enquête interministérielle et d'autre part, que la montée du chômage des travailleurs français et immigrés avait largement englouti les quelques postes de travail laissés vacants par ces départs.

M. Stoléro persiste et signe

En réalité, ce que cherche aujourd'hui M. Stoléro, en donnant à l'enquête de l'Office national d'immigration un retentissement que la qualité de ce travail ne mérite pas, c'est une justification de la politique de renvois des travailleurs étrangers. Renvois qui ne signifient pas, au demeurant, que le nombre de travailleurs immigrés employés en France ait diminué au cours des dernières années.

De nombreux facteurs sont venus, en effet, compenser l'action de renvoi : l'entrée en activité des femmes et enfants des travailleurs immigrés, les réfugiés du sud-est asiatique et l'entrée clandestine qui persiste.

Ce que cherche, au fond, M. Stoléro, c'est à accélérer la rotation des travailleurs immigrés afin de leur interdire d'obtenir, de façon durable, les mêmes droits que les travailleurs français et de pouvoir ainsi poursuivre leur sur-exploitation.

Il vise en même temps à diviser la



L'objectif de M. Stoléro : accélérer la rotation des travailleurs immigrés

classe ouvrière pour accentuer la mise en œuvre de la politique d'austérité du gouvernement et durcir la répression, à commencer par ceux qui lui paraissent les plus vulnérables, mais avec l'objectif de l'appliquer à tous.

En dépit des échecs et des reculs qui lui ont été infligés par les démocrates M.

Stoléro persiste et signe. Qu'il sache que son obstination n'a d'égal que la leur et qu'ils sauront, comme dans le passé, faire obstacle à l'application de toutes les lois scélérates dont il s'est fait une bien triste spécialité.

Anicet LE PORS

les luttes des travailleurs immigrés

Victimes de l'arbitraire patronal et gouvernemental, les travailleurs immigrés ont participé, cet été, à de nombreuses grèves. Celle qui a le plus attiré l'attention de l'opinion publique et de la presse a touché les chantiers d'une entreprise spécialisée dans l'entretien des voies ferrées. Les poseurs de rail — en majorité des Marocains, des Portugais, des Algériens et ce qui est plus nouveau des Cambodgiens — se sont mis en grève pour protester contre les conditions de vie moyennageuses qui leur sont faites : salaires de misère, entassement dans des bungalows le long des chantiers, manque de confort, pas de douche, pas de réfrigérateurs, pas de réfectoires, pas de salle de loisir.

Ces revendications — de meilleures conditions de vie, le respect de leur dignité d'homme — rappellent celles défendues il y a quelques mois par les nettoyeurs du métro et les travailleurs turcs de la confection. A l'occasion de ce conflit le secrétaire d'Etat aux Travailleurs Manuels pouvait promouvoir les premières mesures visant « à revaloriser le travail manuel ». Il n'en a rien fait.

Au contraire, il a fait donner la police, les vigiles et les chiens. La répression gouvernementale a ensuite été relayée par les agressions des fascistes qui ont posé des explosifs devant les campements, faisant de nombreux dégâts et un blessé. A l'heure où ces lignes sont écrites, le conflit n'a toujours pas trouvé de solution, les pouvoirs publics et le patronat refusant de donner satisfaction aux immigrés.

La grève est entrée dans sa vingtième semaine. D'autres conflits animés par des immigrés se sont produits en France et en particulier dans le Loiret. Là, ce sont les ouvriers agricoles marocains qui étaient à la pointe du combat.

Là, encore, ces derniers ont trouvé en face, comme interlocuteur, les forces de police. Il y a eu des blessés.

Le raidissement constaté témoigne de l'inquiétude du gouvernement devant la montée des luttes des travailleurs immigrés. Les décisions arbitraires prises à leur encontre rencontrent en effet de plus en plus d'opposition même de la part de personnes dont la mission principale n'est pas la défense des immigrés.

Ainsi à Marseille, le commissaire du gouvernement auprès de la Cour n'a pas hésité à s'opposer au ministre de l'Intérieur et a ordonné le sursis à la mesure d'expulsion de Miloud Wahid, cet étudiant marocain victime de l'arbitraire administratif. Le commissaire du gouvernement a déclaré au tribunal administratif chargé d'étudier le recours déposé par l'avocat de Miloud que le ministre de l'Intérieur commettait « une erreur manifeste dans l'appréciation de la situation ». Réfutant l'argument selon lequel Miloud aurait « troublé l'ordre public » il reconnaissait que l'étudiant marocain avait subi « un préjudice gravement réparable ».

lettre de budapest

A Paris, à la mi-juillet, on commémore le souvenir des victimes de la rafle du Vel d'Hiv. A deux heures d'avion de là, dans un restaurant de Budapest, un orchestre joue « a ydisché mamé ». Un militant du mrap livre ici ses impressions de voyage.

Quitter à la mi-juillet Paris où il pleut depuis des semaines et atterrir deux heures après à Budapest sous un soleil éclatant est (parfois) le privilège de qui fait profession de porter la production industrielle française sur les marchés étrangers.

La félicité est alors, s'étant, arraché au travail pour quelques heures, de visiter la ville, si belle, de part et d'autre du Danube large, ici, comme trois fois la Seine.

Dans la plaine de Pest comme sur les collines fleuries et boisées de Buda, les monuments nombreux et merveilleusement entretenus disent à tous les riches

péripiétés de l'histoire de la Hongrie indomptable et fière.

le massacre des juifs hongrois

Surplombant la colline qui porte son nom, dominant la ville, trône, majestueux, le Château Royal reconstruit pierre sur pierre après les combats dévastateurs de 1945 et devenu, depuis, musée de sa propre histoire qui date du 13^e siècle.

Le 16 juillet dernier, une foule nombreuse et recueillie a assisté aux cérémonies rendant hommage aux juifs pris dans la rafle du Vel d'Hiv. Le mrap avait envoyé une forte délégation.



Photo Elie Kagan

Une aile du château abrite cependant le Musée du Mouvement Ouvrier Hongrois de la première moitié du XIX^e siècle à 1975.

Il s'y tient en ce moment l'exposition à la mémoire des six cent mille victimes de la déportation et l'extermination massive perpétrées et accomplies par les hitlériens allemands avec l'aide des fascistes hongrois.

Sur des centaines de mètres carrés, panneaux et vitrines portent témoignages du massacre de cinq cent soixante dix mille Juifs sur les huit cent vingt cinq mille que comptait la Hongrie avant la guerre. Les premières lois anti-juives dataient de 1938, aggravées encore en 1939 puis en 1941. Mais c'est surtout après le 19 mars 1944 que la situation des Juifs devint tragique et sans issue. La fiction de l'alliance entre la Hongrie et l'Allemagne nazie s'effondre. Désormais, c'était l'occupation. Le port de l'étoile jaune fut imposé aux juifs qui, regroupés dans les ghettos et les camps, furent déportés vers Auschwitz pour y être mis à mort.

Vingt cinq mille Tziganes et résistants hongrois ont également été déportés et exterminés.

Des centaines de documents, journaux (fascistes ou clandestins), photographies, reliques des prisons et des camps, témoignages de résistants disent, bouleversante, la vérité sur ce passé maudit dont l'exposition invite à méditer la leçon tandis qu'un immense panneau rappelle aux visiteurs deux extraits de la Constitution de la République Populaire de Hongrie assurant désormais à tous les citoyens la pleine égalité en droits, sans distinction d'origine, de race ou de religion.

Le soir, nous sommes conviés à dîner par nos partenaires commerciaux hongrois dans l'un de ces merveilleux restaurants, niché sur l'une des collines de Buda.

« a ydisché mamé »

A nos pieds, la capitale toute entière brille de toutes ses lumières et sur le Danube assoupi, les ponts richement éclairés sont autant de diadèmes pour la grande fête du temps qui passe.

Dans la salle, serveurs et maîtres d'hôtel s'affairent; l'orchestre tzigane soutient de ses instruments un soliste, superbe dans son costume, qui, de table en table, porte comme une caresse les gemissements profonds du violon, sans que pour autant s'interrompent les conversations...

Soudain, le silence se fait, presque complet. Penché vers l'une des tables, le violoniste joue « a ydisché mamé ». Et c'est un grand moment d'émotion.

Les dernières notes du vieil air qui chante la millénaire souffrance de la Mama juive, sont couverts par les applaudissements. La Hongrie se souvient...

Ch. et D. P.

une roulotte de préjugés dans l'orne

Jusqu'où iront se nicher le racisme et la bêtise? C'est la question que l'on peut se poser après les faits lamentables qui se sont produits le 27 juillet dernier à Rémalard, une petite localité de l'Orne.

Ce jour là, la « Lyre Moulineuse » organisait dans les rues de la ville une calvacade de chars fleuris et décorés dans le plus pur style carnavalesque.

La fête aurait été parfaitement réussie si les organisateurs n'avaient pas cru devoir faire défiler aussi une roulotte de gitans, tirée par un cheval, sur laquelle avaient pris place plusieurs personnes habillées de guenilles, sales, repoussantes, mimant l'ivresse, se livrant à des gestes grossiers.

Tous les clichés faciles et racistes étaient mis en avant. Le voleur de poules et le jeteur de sort ne manquaient pas à la scène. L'événement serait passé inaperçu et la provocation serait sans doute restée sans réponse si, dans le public, ne s'était trouvé M. Pierre Yung, l'un des responsables de l'Union Nationale des Gens du Voyage Français en Europe Unie, en vacances dans la région.

Scandalisé à juste raison, ce dernier protestait vivement. Un geste courageux qui lui valut l'hostilité déclarée de la foule: injures, coups, menaces s'abattirent sur lui et sa famille. « Si les gendarmes n'étaient pas intervenus, nous a-t-il écrit, nous aurions été lynchés ».

Point positif: la presse locale a donné la parole à Pierre Yung et a vivement condamné les organisateurs du défilé.

l'état civil ne se souvient pas d'auschwitz

En novembre 1978, lors de la constitution de dossiers en vue du procès de Cologne, Denise Baumann s'aperçoit avec étonnement que les actes de décès de ses parents, déportés de Drancy vers Auschwitz par le convoi du 20 novembre 1943, portent la seule indication « mort en France en novembre 1943 ».

Le 13 novembre 1978, suivant la procédure prévue aux articles 99 et suivants du Code Civil, elle adresse une demande au Tribunal de Grande Instance de Châlons sur Marne par le truchement de Monsieur le Procureur de la République, ayant compétence régionale, afin que soit ajouté au jugement déclaratif de décès, établi en février 1947 par des autorités admi-

nistratives insuffisamment informées, la mention « Mort en déportation à Auschwitz (Pologne) ». Les pièces justificatives délivrées par le ministère des Anciens Combattants furent jointes.

Négligence, mauvaise volonté, dossier égaré? Dix-neuf mois se sont écoulés.

Il aura fallu plus de 20 démarches, par lettres, par téléphone, des envois de documents recommandés renouvelés, l'intervention positive de plusieurs élus, une question écrite, pour aboutir à une simple rectification d'état civil.

Ayant reçu D. Baumann le 16

juin, M. Bestard, Procureur de la République, obtint du Tribunal de Grande Instance réuni le 18 juin, qu'il ordonne enfin la modification du jugement.

Pourquoi tant de patience et d'obstination?

Par respect pour le souvenir de nos parents, mais aussi pour que l'historien de demain retrouve leur trace et face à ceux qui voudraient encore nier la réalité de la tragédie, puisse prouver qu'à Auschwitz et autres lieux, les nazis n'exterminaient pas seulement les poux.

Dans cette perspective, il serait bon que le plus grand nombre de lecteurs vérifient les pièces d'état-

civil en leur possession et fassent les démarches nécessaires, s'il y a lieu. Ce qui amènera peut-être à une simplification de la procédure.

peyrefitte se venge du juge antiraciste

Le juge Jacques Bidalou, 35 ans, a été mis « hors la loi » par son ministre de tutelle, M. Alain Peyrefitte. En d'autres circonstances une telle mesure aurait pu apparai-

« La discrimination raciale et la libre entreprise sont fondamentalement incompatibles et l'inaptitude à supprimer l'une débouchera sur la destruction de l'autre »

H.F. Oppenheimer

dennis goldberg un héros de la lutte anti-apartheid

Harry Oppenheimer, président directeur-général de l'Anglo American Corporation of South Africa Limited, est un ami du genre humain. Dans une publicité parue dans Le Monde, il déclare: « La discrimination raciale et la libre entreprise sont fondamentalement incompatibles et l'inaptitude à supprimer l'une débouchera sur la destruction de l'autre ». Il y a tant d'exemples, à commencer par celui de l'Afrique du Sud, qui prouvent le contraire, qu'on se demande à qui M. Oppenheimer compte faire avaler cela.

En lisant son texte, on comprend mieux: « La pénurie de main d'œuvre qualifiée constitue un élément inflationniste qui risque de prendre des proportions alarmantes par ses répercussions sur les coûts ». On respire. Le magnat du diamant ne compte pas porter atteinte à l'exclusivité du droit de vote ou de la direction des affaires que possèdent les Blancs sud-africains. Il suffira de former quelques cadres noirs intermédiaires qui puissent permettre à l'industrie de fonctionner à moindre coût et à meilleur profit.

Un peu plus loin, il insiste sur son loyalisme: « Je ne veux certes pas suggérer que j'ai perdu confiance en la bonne volonté du Premier Ministre... (sic) ». Une bonne volonté que M. Botha a manifesté en faisant tirer sur les élèves noirs ou métis, en jetant en prison des milliers de Noirs, en faisant exécuter des centaines, en les privant de leur nationalité, en les forçant au travail migrant, en multipliant les raids meurtriers contre les pays voisins et autres galanteries « réformatrices » de la même eau.

Dans un surprenant reportage sur la communauté juive d'Afrique du Sud, l'Agence télégraphique juive crédite M. Botha, le chef de l'apartheid, des mêmes bonnes intentions. Après avoir invité à comprendre « les dures réalités politiques qu'affronte la minorité blanche (sic) », la dépêche explique: « Il existe en Afrique du Sud des groupements antisémites et il est arrivé que leurs activités préoccupent parfois la communauté juive, mais le gouvernement a souligné publiquement qu'il ne tolérerait aucune activité tendant à fomenter la haine raciale ».

On croit rêver! Enfin, le journaliste cite, en la reprenant visiblement à son compte, une opinion du Grand-Rabbin de Grande-Bretagne pour qui « les réalités en Afrique du Sud sont trop critiques pour les juifs et les Blancs en général, pour justifier des invectives ou une vertueuse indignation contre une communauté éloignée, traquée dans un dilemme moral insoluble ».

Rappelons toutefois, pour mémoire, que de nombreux juifs sud-africains, considérant que, somme toute, les réalités sud-africaines étaient plus critiques pour les Noirs que pour les Blancs, se sont engagés résolument dans le mouvement de libération. Le dilemme n'a pas semblé insoluble à Dennis Goldberg, qui purge depuis dix-huit ans une peine de prison à vie. Il est vrai qu'il était avec Nelson Mandela, un des dirigeants de l'ANC et de la Résistance armée, qu'il a préféré lutter pour une Afrique du Sud sans racisme et que, si ce choix pèse effectivement sur son confort matériel, il montre avec éclat qu'on peut être juif, sud-africain et s'engager dans le combat pour l'écrasement du racisme. N'en déplaise au journaliste de l'ATJ.

Anglo American Corporation of South Africa Limited

La publicité parue dans « Le Monde »

tré comme infamante. Dans le cas précis qui nous occupe aujourd'hui, il n'en est rien.

En réalité, l'on doit considérer cette sanction comme un nouvel hommage du vice à la vertu. Quel crime a donc commis le magistrat pour subir ainsi les foudres du garde des sceaux ? A-t-il prononcé un jugement inique ? A-t-il envoyé un innocent en prison ? S'est-il laissé corrompre ? Non, il a tout simplement fait son métier de magistrat et respecté un certain nombre de principes relevant de l'application des Droits de l'Homme. Contre l'avis de la Cour d'Appel de Metz, il a prononcé, à huit reprises, des jugements exigeant la réintégration des travailleurs immigrés expulsés par la police du foyer SONACOTRA de Hayange (Moselle).

« Chaque décision de justice est un choix de société », déclarait-il récemment. L'exemple de Jacques Bidalou risquant de faire tache d'huile et donc d'entraver la politique de répression contre les immigrés, le Garde des Sceaux a préféré le suspendre de ses fonctions en attendant que le Conseil Supérieur de la Magistrature statue sur son cas.

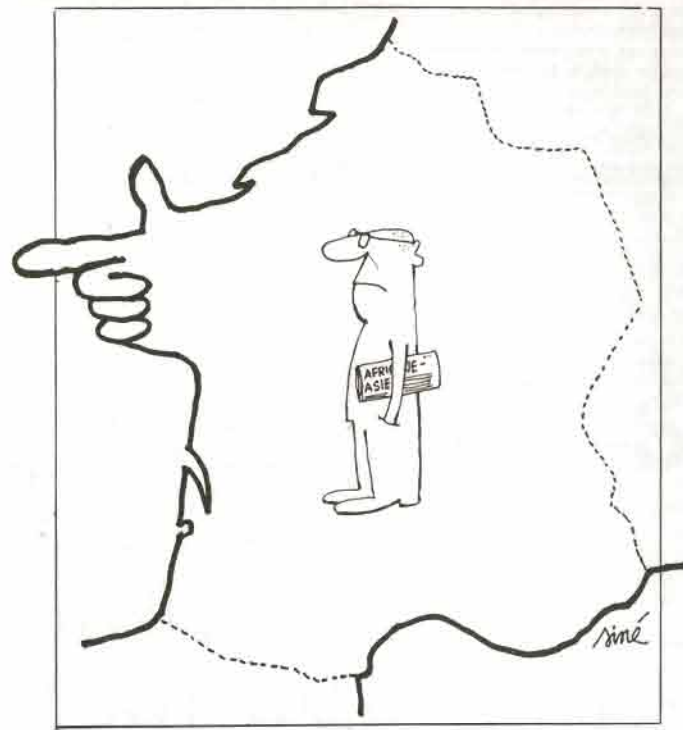
un piège contre les sans-papiers

Il y a six mois, les travailleurs immigrés de la confection lançaient un vaste mouvement de grève pour obtenir le respect du code du travail et la régularisation des sans-papiers. A cette époque, M. Stoléro, secrétaire d'Etat aux Travailleurs Manuels, s'était engagé à prendre en compte les revendications des immigrés et à poursuivre les propriétaires des ateliers clandestins. L'heure du bilan est arrivée. L'on doit constater que les promesses n'ont pas été tenues et que, au contraire, la situation des ouvriers de la confection s'est aggravée au fil des mois.

Pour s'en convaincre, il suffit de se rapporter aux chiffres : au 1^{er} août 8 à 10.000 demandes de régularisation avaient été déposées. Or, les services concernés ont fait savoir que l'on ne donnerait une suite favorable qu'à 1.412 d'entre elles. Cela signifie donc que plus de 7.000 travailleurs turcs continueront à être soumis à l'arbitraire patronal et administratif. De nombreuses expulsions sont à prévoir.

« M. Stoléro veut faire peur aux travailleurs immigrés pour mieux les refouler », indique-t-on à la C.G.T. Au cours d'une conférence de presse, la centrale de la rue Lafayette a évoqué le cas de M. Mehmet Altintas. Cet ouvrier turc de la confection a été jeté en prison comme un malfaiteur. Son tort : avoir dénoncé les propriétaires d'ateliers clandestins comme l'exigent la loi et M. Stoléro lui-même.

simon malley les raisons d'une expulsion



Dessin de Siné paru dans « Afrique-Asie ».

Comment mettre au pas un journal progressiste — Afrique-Asie — qui, tout au long de son existence, a été le porte-parole des mouvements de libération nationale, la voix des pays du tiers-monde en lutte pour leur indépendance politique, économique, sociale et culturelle ? Le Ministre de l'Intérieur et ceux qui, à un échelon plus élevé, inspirent sa conduite, ont trouvé une réponse originale. N'ayant pas osé sévir, par peur des réactions, contre la revue, laquelle bénéficie d'une audience internationale et dont les jugements, les enquêtes, les éditoriaux sont lus avec attention ou crainte, ils s'en sont pris à son directeur, Simon Malley.

Citoyen égyptien installé en France depuis une dizaine d'années, Simon Malley, accompagné de son épouse et d'un de ses fils, se présente le 27 juin dernier à la Préfecture de Police de Paris, comme il le fait chaque trimestre depuis 1972, pour obtenir le renouvellement de son permis de séjour. Un inspecteur de police lui réclame alors ses papiers et, quelques heures plus tard, lui annonce que le Ministre de l'Intérieur les « invite » à quitter le territoire français « dans les plus brefs délais » et « définitivement ».

Simon Malley paie aujourd'hui le prix de son engagement aux côtés des peuples et pays opprimés par le colonialisme et le néo-colonialisme. Le mrp et droit et liberté ont vigoureusement protesté contre cette mesure et apporté leur soutien au directeur d'Afrique-Asie, indiquant notamment : « Cet acte arbitraire et scandaleux... au-delà de l'homme, vise une publication dont les analyses, les commentaires et les enquêtes ne plaisent pas à tout le monde... ».

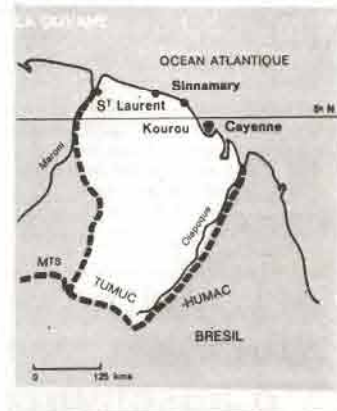
Des syndicats, des partis politiques, de nombreux autres organes de presse, mais aussi des chefs d'Etats de pays du Tiers-Monde sont intervenus auprès du Ministre de l'Intérieur ou du quai d'Orsay pour protester contre l'expulsion de Simon Malley et pour exiger l'annulation de cette mesure injuste. Une levée de boucliers à laquelle ne s'attendait sûrement pas le gouvernement français. Il devra en tenir compte. En tout cas, plusieurs observateurs estiment que « l'affaire Malley » risque bientôt de devenir « l'affaire Giscard ».

autonomistes guyanais déportés

Si les informations qui nous parviennent de Guyane sont rares ce n'est pas parce qu'il ne s'y passe rien mais bien plutôt parce qu'une voile de silence a été jeté sur cette possession française en Amérique du Sud.

On a ainsi appris que le mouvement autonomiste a été durement réprimé ces dernières semaines. 25 Guyanais ont été arrêtés par la police en raison de leurs idées. Quatre d'entre eux ont été déportés vers la France. Il s'agit de Eddy Ho A Chuck, de Raymond Charlotte, d'Antoine Lamoraille et d'Eric Blanchard. Tous quatre ont été déferés auprès de la Cour de Sureté de l'Etat.

« Le Comité de Défense et de soutien aux patriotes guyanais emprisonnés » affirme également dans un communiqué remis à la presse que de nombreuses perquisitions illégales ont été organisées au domicile des autonomistes et indépendantistes et que des violences physiques ont été exercées contre plusieurs d'entre eux.



universités : après les étrangers les français

Au printemps dernier, au moment où les étudiants faisaient grève dans les universités pour protester contre les mesures destinées à réduire le nombre d'étudiants étrangers en France, nous indiquions que le « décret Imbert » s'inscrivait dans une logique de mise au pas et de démantèlement de l'Université française (1).

Nous annoncions qu'à terme, les étudiants français ainsi que les enseignants seraient touchés. L'ana-

lyse vient de s'avérer exacte. Durant l'été — les mauvais coups sont souvent portés l'été quand une partie de la France bronze sur les plages — Mme Alice Saunier-Séité a rendu publique une nou-

velle « carte universitaire » dont l'entrée en vigueur conduira à la suppression d'un grand nombre d'enseignements de troisième cycle dans plusieurs centres universitaires, surtout parmi ceux situés

une nouvelle république : le vanuatu

Le 30 juillet dernier, un nouvel Etat est né dans le Pacifique : la République du Vanuatu un pays qui s'étend sur quatre-vingts îlots et où vivent environ 110 000 personnes dont de nombreux colons français. La partition ne s'est pas déroulée sous les meilleurs auspices. Deux sages-femmes aux intentions ambiguës ont assisté et contribué à la naissance du nouveau-né : la France et la Grande-Bretagne, les deux puissances colonisatrices de l'archipel auquel elles avaient donné le nom de Nouvelles-Hébrides.

Pendant 74 ans, les Mélanésiens du Vanuatu ont en effet vécu sous la double tutelle d'un haut commissaire britannique et d'un résident français. Cela explique qu'il y eût deux polices, deux monnaies, deux langues, deux journaux, deux administrations, deux systèmes éducatifs, deux services de santé etc... Cela s'appelle un

condominium. Cette cohabitation n'a jamais revêtu les couleurs de l'entente cordiale. La France et la Grande-Bretagne ont essayé, au temps de leur domination, d'asseoir et d'étendre leur autorité et leur influence au détriment de l'autre. Ces divisions, ces rivalités ont pris une tournure explosive au moment de l'Indépendance.

Tel était en réalité le but des anciennes puissances colonisatrices. L'une et l'autre ont cherché à promouvoir et favoriser leurs protégés dans le plus pur style colonial pour préserver leurs positions économiques et stratégiques. Les affrontements ont conduit la France et la Grande-Bretagne à intervenir pour « rétablir l'ordre ».

Il est à espérer que le peuple du nouvel Etat parviendra à déjouer ces manœuvres et à s'engager résolument dans le chemin de l'indépendance politique et économique.

en province.

Il en résultera que de nombreux étudiants — toutes nationalités confondues — devront soit changer d'université soit, ce qui semble plus probable, renoncer aux études.

Le but des pouvoirs publics est de liquider les derniers acquis de mai 68 (d'autres textes allant dans ce sens sont actuellement en préparation) et de promouvoir des universités à deux degrés : les unes disposant de tous les types d'enseignements, les autres proposant un choix restreint. Les premières accueilleront les « élites » et fonctionneront sur le modèle américain. Les secondes, en revanche, seront destinées au « tout-venant ». Dans cette optique, les déclarations d'Alice Saunier-Séité et de Raymond Barre qui affirmaient que les universités françaises « n'accueilleraient pas le trop plein du Tiers-Monde » et qu'elles ne seraient pas « des dépotoirs » prennent tout leur sens. Plus que jamais, la solidarité des étudiants français et étrangers est nécessaire.

(1) A signaler qu'un premier « comptage » effectué par la commission nationale chargée du filtrage des dossiers de pré-inscriptions des étudiants étrangers montre que le nombre des étudiants étrangers dans les universités françaises va diminuer. A la fin juillet, dix mille dossiers de pré-inscription ont été transmis aux Universités contre quinze mille l'an dernier.

la sonacotra doit tenir ses engagements

La grève des loyers dans les foyers SONACOTRA a virtuellement pris fin. Après cinq ans de lutte, des accords ont finalement été signés. Tout n'est pas réglé pour autant. De nombreux problèmes restent en suspens, en particulier celui des poursuites judiciaires que la direction de la SONACOTRA avait promis d'abandonner.

En outre, de nombreux foyers re-prochent à la société de ne pas res-

la dictée était tirée d'un journal nazi

« Du singe à l'homme » ; il ne s'agit pas du titre du dernier livre d'Alain de Benoist mais de l'intitulé du sujet d'examen organisé par la SERNAM (une société dépendant de la S.N.C.F.) à l'intention des futurs commis des messageries. Divisé en deux parties (« L'Aurore de l'humanité » et « Première décadence »), le texte soumis à l'étude des jeunes candidats affirme : « Aussi la race la plus évoluée se mélangeait-elle aux races inférieures des hommes singes. Ce sont ces mélanges qui ont donné les négroïdes (nègres, australiens, etc...), les sémites (assyriens, juifs) et les mongoloïdes (russes de l'Est, esquimaux, tibétains). L'homme blanc occidental (ou européen) doit avoir conservé la pureté de son ancienne race aux derniers phénomènes glaciaires qui bouleversèrent notre globe 20.000 ou 10.000 ans avant notre ère ».

Plus loin on apprend que « ces tribus nordiques constituent la société des hommes blancs occidentaux ou Aryas. Vers le X^e millénaire avant Jésus-Christ, les Aryas se mirent en marche vers le Sud (l'Egypte et la Grèce), vers l'Est (l'Inde), vers l'Ouest (les Celtes) etc. Ce sont eux qui sont à l'origine de la civilisation humaine actuelle. Chaque jour, le fossé se creuse davantage entre les hommes et l'animal dont ils sont issus et ils peuvent avec orgueil regarder en arrière le merveilleux chemin parcouru de la bête jusqu'à eux ».

Enfin, l'auteur du texte, s'interroge sur le devenir de « la civilisation blanche » : « Le règne glorieux de l'humanité se continuera-t-il ? L'histoire des êtres vivants, de l'amibe à l'Européen moderne, enseigne que rien n'est moins sûr. Si l'humanité s'endormait sur les résultats acquis et se relâchait dans son inspiration vers une société meilleure et une race plus belle, bien vite l'homme disparaîtrait de la scène de l'univers. Nous sommes perpétuellement menacés de la même chute, et la lutte actuelle pour la sauvegarde de la race blanche (pointe de l'évolution humaine) est peut-être bien la partie où se joue le destin de l'humanité ».

Après maintes recherches, il apparaît que ce texte a été publié le 15 août 1943 dans « Le Téméraire », un journal nazi destiné aux adolescents et publié en France (1). Mise en cause, la SERNAM souligne « qu'aucune intention maligne » n'a dicté « le choix de ce texte ». La justice tranchera. Alerté par les syndicats C.G.T. et C.F.D.T., le mrp a porté plainte et s'est constitué partie civile (avocat : M^e Tuffet).

(1) M. Pascal Ory a consacré un livre à cette publication. Son titre : « Le petit nazi illustré », (éditions Albatros).



genitha82 Bd. Diderot - PARIS 12^e
Tél.: 344.61.37Ouvert sans interruption de 9 h à 20 h sauf dimanche et fêtes.
M^o Reuilly-Diderot. Gratuit Garage 15 rue Crozatier.Horlogerie - Bijouterie - Orfèvrerie - Joaillerie - Cadeaux
Dépositaire des Grandes Marques

- | | |
|---|--|
| 1 - Montre Homme à Quartz
674 F - 20 % : 539,20 F | 4 - Chevalière or
2.086 F. - 20 % = 1.652,80 F. |
| 2 - Solitaire or gris et brillant
3306 F - 20 % : 2644 F | 5 - Montre Dame argent
526 F - 20 % : 420,80 F |
| 3 - Bague saphir et brillants
3425 F - 20 % : 2740 F | |

20 % DE REMISE AUX
LECTEURS DU JOURNAL

PRIX ETABLIS AU 10.07.80.

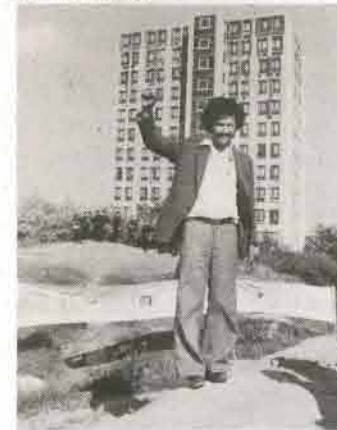
JNS 346, Chaussée d'Antin
Paris Tél. : 744 20-18
874 67-55**Maisons recommandées**

- **KERN**
35, rue d'Aboukir - 75002 PARIS
- **Ets PLUSKWA**
68, rue de Turbigo - 75003 PARIS
- **ELI-BE**
65, rue Notre Dame de Nazareth - 75003 PARIS
- **Ets BERROUS**
38, Passage du Grand Cerf - 75002 PARIS
- **Ets NAKACHE**
123, rue du Faubourg du Temple - 75010 PARIS
- **LEWAN'S**
13, rue du Grenier St-Lazare - 75003 PARIS

■ au fil des jours ■ au fil des jours ■ au fil des jours ■ au fil

pecter ses engagements dans le domaine de l'amélioration des logements. Dans de nombreux cas cette inertie s'est accompagnée d'un relèvement du prix des loyers. Enfin, l'« affaire » Moussa Konaté n'a toujours pas été réglée. Le travailleur malien qui fut l'un des leaders de la grève des loyers est de nouveau menacé d'expulsion et ce pour la troisième fois en cinq ans. Cette mesure intervient après que le Conseil d'Etat, sur un recours de la C.G.T., ait sursis à une précédente ordonnance d'expulsion.

L'an dernier au foyer de Garges-les-Gonesses

**xenophobie dans plusieurs campings**

Le mauvais temps qui a sévi une partie de l'été le long du littoral atlantique a conduit les touristes français et étrangers à « descendre » dans le midi et à dresser leur tente au bord de la Méditerranée. Un afflux de touristes que les campings de la Côte d'azur n'ont pu absorber. Dans le seul département du Var la capacité d'accueil était de 160.000 lits. Or, ce sont 260.000 campeurs qu'il a fallu héberger.

Conséquence : les campings ont été surchargés, les conditions de logement sont rapidement devenues déplorables. Le camping sauvage a pris une ampleur jamais égalée jusque là. Excédés par l'entassement, victimes de la rapacité des propriétaires de camping, harcelés par les gendarmes qui verbalisent à tour de bras, les campeurs en sont venus aux mains. On a assisté également à des débordements xénophobes. Les touristes hollandais et allemands ont été la cible des vacanciers français et de la population locale. Des bagarres se sont produites dans le Languedoc, au Lavandou, à Cavalière, dans les Alpes de Haute-Provence, dans le Haut-Var autour du lac de Sainte-Croix. Quelques blessés ont été relevés. Des tentes ont été détruites, des véhicules abîmés.

menace contre les juifs brésiliens

La situation des juifs sud-américains continue à se détériorer. Deux attentats ont été perpétrés ces dernières semaines contre des écoles juives. La première a endommagé l'école technique de l'O.R.T. à Buenos-Aires (Argentine). On compte d'importants dégâts mais fort heureusement pas de victimes. La seconde a été placée à l'école centrale Haim Nachman Bialik dans la même ville. Elle a pu être désamorcée à temps. Enfin, au moment où une publication néo-nazie affirme que « Hitler avait raison », le gouvernement brésilien accuse la communauté juive de conspiration. Un document officiel rédigé par le ministre de l'Energie s'en prend aux juifs et les assimile à un « groupe social qui combat le plus activement les accords entre la R.F.A. et le Brésil ».

inquiétude après l'annexion de Jérusalem

Occupée depuis la guerre de 1967 par les soldats israéliens, la partie arabe de Jérusalem a été officiellement annexée par Israël le 23 juillet dernier.

En outre, la ville sainte est devenue au terme d'un vote de la Knesset, le parlement israélien, « la capitale éternelle d'Israël ». Cette annexion a suscité de nombreuses protestations à travers le monde, qui se sont exprimées en particulier par le vote du Conseil de Sécurité de l'O.N.U. considérant comme nulle et non avenue la décision du gouvernement israélien. Il y a de fortes chances que cette résolution reste lettre morte d'autant que le durcissement du gouvernement de M. Begin continue à se faire sentir en Cisjordanie et au Sud Liban, soumis depuis plusieurs semaines à d'incessants bombardements.

La mort de deux prisonniers palestiniens dans la prison de Nafka a contribué à alourdir un peu plus le climat.

Cette tension persistante a conduit Nahum Goldmann, ancien président du Congrès juif mondial à lancer un cri d'alarme. « Si l'Etat d'Israël continue à se concentrer avant tout sur la sécurité, la puissance militaire et la prépondérance... il n'obtiendra pas de véritable paix avec le monde arabe et il continuera à descendre la pente sur laquelle il se trouve et qui mène forcément au précipice » a-t-il déclaré au **Nouvel Observateur**.

en bref

■ **Vladimir Kislik, un physicien juif** connu et qui milite en faveur de l'émigration des juifs soviétiques a été interné dans un hôpital psychiatrique de Kiev. Il est en outre accusé de « hooliganisme ».

■ **Le samedi 19 juillet, plusieurs tombes** du cimetière juif de Genève ont été profanées par des néo-nazis. On a retrouvé sur les pierres tombales plusieurs inscriptions dont : « Vos morts n'auront jamais la paix ».

■ **Réunis à Copenhague**, cinquante et un pays ont signé, le 17 juillet dernier, une convention contre la discrimination sexiste.

■ **Détenus depuis 29 ans** dans une prison italienne pour « crimes de guerre », un ancien major SS Walter Reder a été remis en liberté

à la suite d'un jugement du tribunal militaire de Bari. Les juges ont estimé qu'il « s'était repenti ». Reder était responsable du massacre des 1830 habitants d'un petit village des Apennins.

■ **Selon la F.A.O.** (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) 24 millions d'enfants sont condamnés à mourir de faim.

■ **« Cahier », une revue de mots croisés « réservés à l'élite »** a donné comme définition au mot « sidi », l'insulte raciste « bicot ».

■ **Au mois de juillet** dernier un festival ayant pour thème « salut la méditerranée » était organisé à Carcassonne. Plusieurs pays étaient représentés. L'initiative n'a pas plu à tout le monde. Le journal « l'Indépendant » n'a pas hésité à publier des commentaires hostiles à l'entreprise dont cette perle : « Le festival, c'est fait pour Shakespeare, pas pour les Kabyles ou les fedayins ».

l'éternel féminin prend un coup de vieux

Les clichés sur la fonction « ménagère » de la femme sont le « nerf » de bien des publicités. Celle que nous publions ici vante un cadeau contenu dans un paquet de lessive. Elle montre de façon particulièrement explicite comment chaque membre de la famille pourra utiliser le normographe offert par la marque de détergent.

Au mari les choses sérieuses, à son épouse, à qui, bien entendu, le message s'adresse, les pots de confiture !

HISTOIRE 4^e
NOM: A. LAMBERT

POUR VOS ENFANTS
Pour leurs cahiers, cartes de géographie, livres de classe, etc.

DOSSIER MAISON

POUR VOTRE MARI
Pour identifier ses dossiers et faciliter ses classements

CONFITURE DE CERISE
CONFITURE DE POMMES

POUR VOUS-MÊME
il vous rendra de multiples services

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

le racisme aux états-unis

150 pages de documents accablants sur les discriminations et les violences dont sont victimes les minorités raciales aux USA.

Au sommaire

- **Préface par le pasteur Ben Chavis, condamné à 34 ans de prison pour son action antiraciste.**
- **Un mythe : le progrès des Noirs.**
Contrairement à ce que l'on pense généralement, l'écart moyen des revenus entre Noirs et Blancs s'est accentué durant les 10 dernières années. Qu'est-ce que les Noirs peuvent espérer de l'Amérique de Carter ?
- **La stérilisation de masse : une arme de génocide.**
24 % des femmes indiennes, 35,8 % des Porto-Ricaines ont été stérilisées. Les méthodes utilisées pour forcer les femmes à la stérilisation...
- **Le racisme dans la loi et la jurisprudence américaines.**
La « démocratie esclavagiste » américaine appliquait les « Droits de l'Homme » au maître blanc et les lois sur la propriété privée à l'esclave noir. Quelles sont les conséquences actuelles de la législation raciste ?
- **Affirmative action.**
Les acquis des minorités pour imposer des mesures positives permettant de pallier le handicap de plusieurs siècles de discrimination sont mis en cause...
- **Le système de la justice criminelle : le crime, la police, les tribunaux, la peine de mort, les prisons.**
La Suède refuse d'extrader les personnes poursuivies en Amérique en raison du caractère inhumain du système pénitentiaire des Etats-Unis. Il y a 11 % des Noirs aux USA mais 50 % dans les prisons ; les peines appliquées aux membres des minorités sont systématiquement plus longues, à délit égal, que celles appliquées aux Blancs ; sur 607 personnes actuellement condamnées à mort, il y a 267 Noirs et membres des minorités (45 %) ... Une description de l'enfer des prisons américaines...
- **La guerre secrète du Gouvernement des Etats-Unis contre la dissidence intérieure.**
19 « Panthères noires » assassinées, des responsables de mouvements noirs ou antiracistes déshonorés, jetés en prison à la suite de coups montés, contraints de se vendre au Gouvernement en application du Cointelpro, un programme secret de lutte contre la dissidence intérieure...
- **Les prisonniers politiques.**
« Des centaines, des milliers » de prisonniers politiques, selon Andrew Young, ancien ambassadeur des USA à l'ONU. Qui sont-ils ? A quel régime sont-ils astreints ?
- **Les programmes de modification du comportement et d'expérimentation humaine.**
Les prisonniers récalcitrants, notamment les prisonniers politiques, sont envoyés dans des « centres de modification du comportement » où ils doivent subir un régime terrifiant de lavages de cerveau, de drogues, d'électrochocs et même de chirurgie du cerveau. Les firmes pharmaceutiques utilisent prisonniers et membres des minorités pour tester leurs nouveaux produits... Les victimes racontent...

Prix : 35 F. (+ 7 F. frais de port). (format 21/29,7, impression offset, texte et illustrations).

**Souscription de lancement, valable jusqu'au 15 octobre seulement :
25 F (+ 7 F frais de port).**

Je désire recevoir le cahier **droit et liberté** « Ghetto et prisons d'Amérique ».

- Au prix « souscription » de 25 F.
- Au prix normal de 35 F. (rayez la mention inutile).

Nom

Prénom

Adresse

Je verse (Prix du cahier + frais de port)

A renvoyer à **droit et liberté** - 120 rue Saint-Denis 75002 Paris - CCP9239-81 Paris.

■ pleins feux ■ pleins feux ■ pleins feux ■ pleins feux ■

«et alger ne brûla pas»

un livre du commandant azzedine

« L'histoire se fait avec du sang et des larmes... puis s'écrit avec une plume et une gomme », affirme le commandant Azzedine, une des grandes figures de la guerre d'Indépendance de l'Algérie. Du sang et des larmes, il y en a dans « Et Alger ne brûla pas », le second ouvrage qu'il a fait paraître chez Stock. La gomme, il l'a effectivement laissée dans son tiroir. D'où un livre qui sonne vrai, passionné mais honnête.

Officiellement la guerre d'Algérie — que les autorités coloniales persistaient à appeler pudiquement « événements » — prend fin le 18 mars 1962. Ce jour-là, les représentants du Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (G.P.R.A.) et du gouvernement français mettaient fin aux hostilités et signaient les « accords d'Evian » lesquels définissaient de nouveaux rapports entre la France et la future Algérie. Le lendemain, 19 mars à midi, le cessez-le-feu était proclamé en Algérie.

Bien que les combats eussent cessé entre l'armée française et les patriotes du F.L.N., il fallut attendre le mois de juillet suivant, au lendemain du référendum sur l'autodétermination, pour que l'Algérie accède à l'indépendance et se dote de tous les attributs d'une nation souveraine.

Quatre mois séparent ces deux événements. Quatre mois décisifs pendant lesquels tout fut possible. Quatre mois mis à profit par les terroristes de l'O.A.S. et les officiers généraux passés dans la clandestinité qui les inspiraient, pour tenter de brouiller les accords d'Evian, pour créer l'irréparable entre les deux communautés, pour faire basculer l'armée dans le camp des ultras.

Engagé dès la première heure dans la lutte pour l'indépendance de l'Algérie (1), le commandant Azzedine a été le témoin (et l'acteur) privilégié de ces événements. Nommé responsable de la Zone Autonome d'Alger en 1962, il a eu pour mission d'assurer la survie de la capitale, de réorganiser l'administration, de relancer la machine économique et sociale et surtout de lutter contre l'O.A.S. qui développait une politique de la terre brûlée. Dans un livre abondamment documenté et écrit d'une plume alerte et précise, le commandant Azzedine raconte ce que furent ces journées chaudes et angoissantes où la mort pouvait survenir à n'importe quel moment, n'importe où, sur le trottoir, dans un café, à la terrasse d'un restaurant. Son titre : « Et Alger ne brûla pas » (Stock). Un titre-défi pour un livre témoignage que doivent lire tous ceux qui veulent comprendre l'histoire de cette période délicate de la lutte du peuple algérien pour son indépendance.

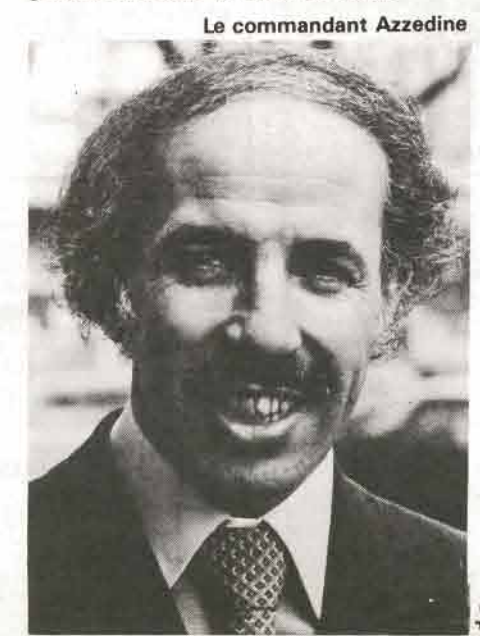
« L'objectif de l'O.A.S., nous a déclaré le commandant Azzedine, était de créer en Algérie un fait irréparable : l'affrontement sanglant entre les musulmans et les Européens. Les commandos de tueurs ont donc instauré à Alger et dans les grandes métropoles algériennes un climat de terreur. Ils procédaient à des exécutions sommaires. Tous les Arabes étaient menacés quel que fût leur âge, leur sexe, leur profession, leurs opinions politiques. Un jour, ils tuaient, dans la rue, sur les trottoirs, les cafés, les femmes de ménages arabes. Le lendemain, c'était au tour des vendeurs des quatre saisons d'être visés, puis à celui des vendeurs de journaux, des cireurs de chaussures, des garçons de café et ainsi de suite.

« Ils ne donnent pas une image exacte de la réalité, dit-il. Tenez, prenez Yves Courrière qui a écrit une histoire de la guerre d'Algérie en quatre volumes. Il a fait une fameuse tchakchouka : un peu d'épice pour contenter les pieds-noirs, un peu pour l'armée française, un peu pour l'O.A.S., un peu pour les Algériens. Dans cette optique — satisfaire tout le monde — il a été contraint de privilégier les individus au détriment du peuple et de sa lutte pour l'indépendance. La guerre d'Algérie semble se réduire à un combat épique entre les héros Massu ou Bigeard et le héros Azzedine. Or, qu'aurait été Azzedine sans le peuple ? Rien ! »

Aujourd'hui l'Algérie est indépendante. La révolution continue. Il faut construire le pays. Le moderniser. Tâche difficile, semée d'embûches comme l'ont montré les incidents de Tizi-Ouzou.

« Il existe un problème culturel, estime le commandant Azzedine. On aurait tort de le nier ou de vouloir le résoudre par la force. Je crois que les autorités l'ont compris. Les jeunes gens emprisonnés ont été libérés. C'est un point positif. On accepte la concertation et le dialogue. Je m'en réjouis. Il faut prendre en compte les revendications des Kabyles, en discuter. Cette diversité constitue une richesse pour l'Algérie ».

(1) Le commandant Azzedine a évoqué ses souvenirs de maquisard dans « On nous appelait Fellaghas » (Editions Stock).



Le commandant Azzedine

FABRICANT HOMMES-DAMES-ENFANTS

CRÉATIONS

LURIPH'S



68, avenue Parmentier
75011 Paris
Tél. : 355.74.34

SPORTSWEARS
JEAN'S-VELOURS-BLOUSONS

BOIS BLANC MODERNE

S.A.R.L. au capital de 20.000 F.

BOIS AU DETAIL
CUISINES EQUIPEES
TOUT POUR LE BRICOLAGE

37, rue Claude Decaen
75012 PARIS
Tél. : 343.00.54

FABRIQUE DE VETEMENTS DE CUIR ET SPORT
POUR HOMMES ET DAMES

RUBMAN

11, RUE DES FONTAINES-DU-TEMPLE, 75003 PARIS
TÉL. : 887 - 47 - 20

MÉTRO : ARTS-ET-MÉTIERIS - RÉPUBLIQUE

dames
immobilier

66, RUE DES DAMES, 75017 PARIS
☎ 387.68.97 & 292.18.83

TRANSACTIONS IMMOBILIERES



GARANTIE : CREDIT LYONNAIS AF. 32, AVENUE DES TERNES, 75017 PARIS

Case réservée

YANKEE STATION
JEANNERIE

8 bis, rue Claude Bernard
75005 PARIS
Tél. : 707.14.60

DEFI

16, avenue de la Libération
33110 LE BOUSCAT - ☎ (58) 08.71.34

pleins feux ■ pleins feux ■ pleins feux ■ pleins feux ■

hommage à max-pol fouchet

Notre ami, notre camarade Max-Pol Fouchet, grand poète et écrivain, est parti pour un voyage dont il ne nous contera pas cette fois les péripéties.

Membre du Comité d'Honneur de notre Mouvement depuis de très longues années, son idéal était le nôtre. Profondément humaniste, il fut durant sa vie de tous les combats pour la défense des opprimés : le Front Populaire, la Résistance, la lutte contre les guerres d'Algérie et du Viet-Nam... Il fallait être Max-Pol Fouchet pour oser lutter contre la barbarie nazie avec la poésie pour arme, en publiant, en pleine occupation, la revue « *Fontaine* » (dans laquelle on peut lire pour la première fois le poème « *Liberté* » d'Eluard). Quel symbole !

La poésie, l'art, l'humanité sont

Max-Pol Fouchet.



droit et liberté ■ n° 394 ■ septembre 1980

indissociablement liés dans son œuvre dense et diverse, écrite dans un style admirable. Conteur, sa parole — d'une simplicité qui est un signe de son respect pour les humbles — a constitué de grands moments de radio et de télévision, que ce soit la dénonciation des injustices, des tortures, dans « *Le fil de la vie* » pendant la guerre d'Algérie, ou les grandes invitations à l'art dans la série sur les impressionnistes (l'un des plus prestigieux moments de télévision). Il fut écarté des antennes et des écrans à plusieurs reprises (guerre d'Algérie, 1968...) à cause de sa franchise, de son non-conformisme, de sa générosité enthousiaste — menacé et injurié par l'extrême-droite. On ne pardonne pas à celui qui disait : « *Je n'aime rien tant que la jeunesse et mai 68, ce fut une explosion de la jeunesse* ».

L'une des raisons de vivre de Max-Pol Fouchet fut l'amitié pour les peuples du monde, la connaissance des richesses de leurs cultures ; il en témoigna par ses œuvres : « *J'ai voyagé pour trouver une chose unique : l'Homme — c'est-à-dire comprendre, à partir de la diversité des races, des peuples, des hommes, la vérité profonde de l'Homme* ». C'est dans le même élan chaleureux qu'il offre son amitié : « *L'amitié est une entreprise difficile... car cela demande que nous admettions l'autre dans son altérité, dans sa vérité personnelle* ».

Max-Pol Fouchet est mort par une journée éclatante d'été ce 22 août 1980 et enseveli toujours dans le soleil ; « *Il ne faut pas séparer la mort de la vie si l'on veut mourir en souriant* ». Il repose près de l'église romane de Vezelay, qu'il décrivit comme on chante un poème, un poème de pierre sublime. Il avait souhaité que sa mort

fût un engagement, comme toute sa vie : « *Je souhaite qu'on mette sur mon cercueil une étoffe rouge, du plus beau rouge, espérant que je rejoindrai ainsi les hommes qui sont mes frères depuis que les hommes vivent, les révoltés, ceux de Spartakus, ceux de la Commune de Paris, ceux de la Révolution Russe, ceux de toutes les révolutions, qui sont morts sur les barricades pour la justice, pour la liberté, pour la dignité de l'homme. Et encore, si l'on doit graver quelque chose sur ma pierre tombale, je demanderais que l'on mette Max-Pol Fouchet, bien sûr, et tout simplement « il aime la liberté ».*

Pardon, Max-Pol Fouchet, nos larmes coulent quand, de l'embarcadère, nous vous voyons partir, même si pour vous la mort « *ce sera encore un pays à connaître* ». Par notre fidélité à votre pensée, pour suivre la voie que vous nous avez tracée, nous maintiendrons la braise vive.

La montée d'une aile au soir
Souligne le jour qui tombe
Quelle braise encore empêche
Le feu d'accepter la cendre ?

(Les Evidences Secrètes)
Août 1980
Claude RICHARD

cinéma le troupeau

Yilmaz Guney est en prison en Turquie. Depuis deux ans. Il purge une longue peine de travaux forcés pour un meurtre dont il n'est sans doute pas coupable. Yilmaz Guney n'est pas très connu en France, hormis dans un cercle restreint, celui où évoluent les professionnels du cinéma. Les cinéastes, les scénaristes, les critiques et quelques acteurs savent que Yilmaz Guney est le plus grand réalisateur de films vivant actuellement en Turquie.

Ils savent qu'il est l'un de ceux qui ont fait sortir le cinéma turc des onnières sentimentales où il végétait depuis des décennies, pour l'ouvrir sur le monde. Ils savent qu'il n'est pas que cela, qu'il a bâti au fil des ans une œuvre dont la densité, la qualité, la profondeur en font un égal des plus grands, un égal de ceux dont on prononce le nom avec le respect dû au maître.

Pourtant Yilmaz Guney est en prison. Il est en prison parce qu'il a tout simplement montré ce qu'était, dans la Turquie d'aujourd'hui, la vie des gens, leur misère, leurs malheurs, leurs espoirs. Il a montré. Il a fait comprendre. Il a voulu que cela change. Il a montré que cela pouvait changer.

Dans un pays où chanter l'« *Internationale* » est passible de prison, où les commandos fascistes assassinent en pleine rue les démocrates, il a fait peur. Ils l'ont donc jeté en prison. Ils ont voulu le déshonorer. Ils l'ont mutilé. Ils ne lui ont pas coupé la langue, ni les mains. Ils ne lui ont pas crevé les yeux. Ils ont mis entre ses doigts et une caméra un mur de prison. Ils l'ont accusé de meurtre. Il aurait participé à une rixe dans un bar au cours de laquelle un homme est mort.

Yilmaz Guney n'était connu jusqu'à présent que dans quelques milieux cinématographiques. Le cercle s'est élargi ces dernières

semaines. Il est maintenant un peu mieux connu en France. Il est mieux connu depuis qu'a été présenté sur les écrans son admirable film « *Le troupeau* », réalisé en collaboration avec Zeti Okten, un de ses amis.

A travers l'histoire d'une famille de bergers anatoliens qui conduisent leur troupeau de moutons vers Ankara, Yilmaz Guney et Zeki Okten décrivent avec minutie le choc de deux Turquies : la Turquie des villages de toiles perdus dans la montagne où l'on se déplace à cheval, où les vieilles traditions, l'obscurantisme conditionnent la vie des gens, et la Turquie des grandes villes, des industries, des buildings, du coca-cola, de la consommation à l'américaine, du terrorisme et de la corruption.

La famille des bergers sera dévorée par la ville. Soumise à l'autorité d'un père tyrannique qui poursuit d'une haine implacable sa belle-fille malade, elle se dissoudra, se déchirera. Le voyage finira mal. La grande ville apparaissait comme une terre promise, elle n'était qu'un abattoir. Il faut voir ce film émouvant et dur. Vite, avant qu'il disparaisse de l'affiche.

Yilmaz Guney ne sait peut-être pas que son film est actuellement projeté en France. Ils l'ont transféré sur l'île de Marmara. Ils ont mis la mer entre lui et ses amis et le monde qu'il veut changer.

Il est soumis à un régime sévère. Il ne sait pas que vous allez bientôt voir son film. Les bourreaux qui l'ont emprisonné, eux, en revanche, le savent. Ils savent que la liste des amis de Yilmaz Guney va s'allonger. Ils voient en vous des complices. Ils prennent cela comme un geste de défi. Ils n'ont pas tort.

J.-P. G.

Le troupeau, film turc de Yilmaz Guney et Zeti Okten.

prêt à porter féminin

siguy

☎ 508 09.42

36, RUE DU CAIRE PARIS 2

la plus grande exposition
du faubourg

76-78 Faubourg Saint-Antoine - 75012 PARIS
Métro Ledru-Rollin (côté Charonne)
Parking assuré

Société du meuble

343-39-15 & 35-24 moderne style décoration

BOUTIQUE JEAN PREVOST
TOUTES GRANDES MARQUES



CRÉATIONS MAILLE

E^{TS} PERFILS

88-88 BIS, FAUBOURG DU TEMPLE 75011 PARIS

Tél. 357-65-24 et 357-14-83

LES TEXTILES RÉUNIS

93, rue Réaumur, 75002 PARIS
Téléphone 236.48.95

Maison fondée en 1880

s.a. cap. 840.000 frs

BOITES POUR
LINGÈRIE

imprimerie lebhar

35, rue des 3 Bornes
75011 PARIS

☎ 357-32-31 / 54-75

case réservée à F.A.P.

matériaux et fournitures
pour les industries graphiques

Silicone et aluminium en poudre
Bouture
Or, argent, cuivre et plomb en feuilles
Papier dore

MATÉRIEL PHOTOMÉCANIQUE
Lipp John
Fisone
Protocoll Labou
Warner

ROTATIVES FLEKO et
HELIO-REPORT POUR
L'EMBALLAGE
Caraco Caris

MATÉRIEL AMBIÈRE D'IMPRESSION
Bilcofer
Dilling
Oxydry
Dahlgren
Sanyo

TRANSFORMATION DU PAPIER
ET DU CARTON
Bundtani & Kluge
Cala
La Pierre
Preston
Somato

SEVEAU

AGENT GÉNÉRAL POUR LA FRANCE
SERVICE APRÈS VENTE - TÉL. 357 25 19
18 RUE DE LISBONNE PARIS 8^e 75

TRANSFORMATEURS
SELFS
BOBINAGES DIVERS

CONSTRUCTIONS RADIO-ÉLECTRIQUES

MAXWELL

296, rue de Rosny - 93 MONTREUIL

Tél. 287.75.26.

■ action ■

d'une région à l'autre

auvergne- bourbonnais : pour la justice et la vérité

Lors de la longue grève de la faim menée à Clermont-Ferrand par les travailleurs turcs réclamant la régularisation de leur situation administrative, le comité départemental du mrap a demandé un soutien matériel au Conseil Général du Puy-de-Dôme. Celui-ci vient de voter une subvention de 10.000 francs.

Après la tenue à Vichy d'un meeting de Le Pen, qui n'a pas ménagé ses attaques contre le mrap, et s'est livré à de virulents propos racistes, le comité de cette ville a rendu public un excellent communiqué, reproduit par la presse, intitulé : « Au service de la vérité ». Il démontre de façon irréfutable, sur la base des réalités concrètes, que le départ des immigrés ne se traduirait absolument pas par la création d'emplois pour les Français, comme le prétend le porte-parole de l'extrême-droite... et d'autres dirigeants politiques. « Les causes du chômage et les problèmes de l'immigration, conclut ce communiqué, qui sont deux aspects de la vie sociale actuelle, exigent certes des analyses approfondies où toute opinion est en droit de s'exprimer. Ce qui doit être tabou en France, c'est le poison mortel du racisme ».

centre : comment retourner chez soi ?

Le 19 juin, à Orléans, alors qu'il était à son 16^e jour de grève de la faim, M. Yvon Poudroux a tenu une conférence de presse, soutenu par plusieurs associations dont le mrap, rappelant l'agression dont il avait été victime pour avoir défendu sa revendication de rentrer chez lui à La Réunion, ce qui lui est refusée par les autorités.

est : multiples initiatives

Intense activité au comité de Strasbourg. Après avoir obtenu la condamnation en correctionnelle d'un patron de café d'Haguéau qui refusait, par affiche, de servir les étrangers, et d'une dizaine de propriétaires qui publiaient des offres de logement discriminatoires, il engage un nouveau procès dans une autre série de cas de racisme immobilier. Il a rapporté son soutien aux travailleurs turcs faisant la grève de la faim à Mulhouse.

Le comité a, par ailleurs, manifesté sa solidarité aux Juges Bidalou et Michel, sanction-

nés par le Gouvernement, et participé à un forum sur le projet Peyrefitte (12 juin). A l'occasion de l'attentat de Bruxelles, il a rendu public un long communiqué où il souligne les réalités du racisme en Alsace également. Une étude approfondie sur cette situation donnera lieu à un supplément local de droit et liberté, qui sera diffusé au stand que le comité tiendra à la Foire Européenne d'automne.

Le comité de Longwy a participé à deux fêtes locales en juin. Il organise avec d'autres associations et les syndicats une fête Français-Immigrés, les 28 et 29 septembre : une dizaine de pays seront représentés par des films, des groupes musicaux et des équipes sportives.

A Nancy, dépôt d'une motion par le comité local à la Préfecture, demandant que des mesures efficaces soient prises pour mettre fin aux actes racistes et châtier leurs auteurs. Une soirée d'information sur la situation des Tsiganes et Gens du Voyage a eu lieu dans la banlieue nancéenne.

Les comités de la région Est ont tenu une assemblée régionale le 21 juin.

ouest : racisme en tous genres

A Nantes, le 7 juin, une délégation du mrap, accompagnée de représentants de la C.G.T., de la C.F.D.T., de la J.O.C., de la J.O.C.F., était reçue à la Préfecture pour poser les problèmes des travailleurs immigrés, à la veille de la « semaine du dialogue ». Le comité de Loire Atlantique s'est d'autre part adressé aux parlementaires du département, leur demandant de s'opposer aux nouveaux projets visant l'immigration.

Avec le syndicat C.G.T. des marins et d'autres organisations, il apporte son soutien à l'équipage du « Notis », Ghanéens et Maliens, qui n'ont pas été payés depuis 8 mois.

Une nouvelle fois, le Président de notre comité nantais, Claude Valomet, a reçu à son domicile des menaces de mort, de la part d'un groupe hostile aux travailleurs étrangers.

Le mrap a publié un communiqué à l'occasion de la venue de Le Pen à La Baule (30 juillet), soulignant « les dangers racistes que peuvent entraîner son programme et ses méthodes d'action ».

Le comité de Rennes a organisé, le 7 juin, une exposition dans la rue pour attirer l'attention sur les réalités du racisme en France et dans la région.

Au Mans, le comité du mrap a tenu une conférence de presse le 3 juillet, dénonçant la recrudescence des actes racistes dans le département : agression contre un travailleur arabe dans un café, violences contre un autre au Buffet de la Gare, fermeture du restaurant universitaire sous prétexte que des étudiants

africains distribuaient un tract dénonçant le faux « dialogue Français-Immigrés ». Présents à la conférence, des immigrés ont déclaré : « De plus en plus souvent, on se promène par 3 ou 4, par crainte des agressions ».

On a dansé une grande partie de la nuit, le 9 août, à Evreux, au cours du bal organisé par le comité local du mrap, avec l'orchestre des Antillais de cette ville.

C'est à Evreux également que s'est tenue, le 12 juin, l'assemblée des comités de la région ouest. Il a été décidé de développer l'implantation du Mouvement dans la Seine-Maritime, le Calvados et la Manche. Par ailleurs, un comité est en voie de création à St-Brieuc.

nord-picardie : fêtes et luttes

A la veille de la 3^e « semaine du dialogue Français-Immigrés », le comité de Lille a tenu une conférence de presse pour dénoncer l'hypocrisie de cette opération tandis que se déploie le racisme d'Etat. Il participe par ailleurs à un comité de soutien qui est intervenu à la Préfecture pour la régularisation de la situation d'un étudiant étranger, M. Nabil El Haggen.

A Amiens, le 7 juin, franc succès de la fête du mrap, avec animations et maquillages d'enfants. Fête interrompue un moment par le soutien aux militants de la C.G.T., lors de la perquisition policière à la Bourse du Travail, à la recherche d'une station de radio « pirate ».

Le 21 juin, le comité d'Amiens prenait part à la Fête de la Saint-Jean, faisant participer deux équipes de football au tournoi de la Ville. Il est intervenu à la Préfecture pour l'obtention de la carte de séjour d'un étudiant autrichien résidant en France depuis 5 ans.

Les comités de Laon, Châlons s/ Marne, Creil, Lievin, Reims et Amiens, étaient présents à l'Assemblée Régionale Nord (1^{er} juin) : discussion des travaux de chaque comité, mise en commun des expériences vécues, des informations recueillies, mise au point sur la manifestation du 7 juin, nécessité de ne pas se polariser sur le problème des immigrés, mais aussi sur celui de l'antisémitisme, des Gitans, de l'apartheid, nécessité de communications plus fréquentes entre les comités locaux, décision d'organiser des stages sur des points précis au niveau régional. La prochaine rencontre aura lieu le 12 octobre à Châlons-sur-Marne.

languedoc- pyrénées : ripostes et présence du mrap

Le comité de Carcassonne a participé à plusieurs fêtes locales de l'été. Il a apporté son soutien au Festival des Cultures Méditerranéennes et pris position contre les attitudes racistes dont la presse s'est fait l'écho à cette occasion.

Celui de Toulouse a remis au Préfet une motion s'élevant contre la politique actuelle de l'immigration.

A Narbonne, après les incidents qui ont opposé des travailleurs maghrébins et des Français musulmans, le comité du mrap s'est em-

FABRIQUE
D'IMPERMÉABLES

SPORTSWEAR
*
IMPER-EPEL

Société anonyme au capital de 100.000 francs

10, RUE DES FILLES DU CALVAIRE
75003 PARIS

☎ 607.39.33
☎ 887.24.06

Metro FILLES DU CALVAIRE

windsor
17, rue Marceau
28000 - Chartres
Tél. 21.78.14
Prêt à Porter

**M A R E D
A R I S**

MANTEAUX - TAILLEURS - ROBES
MAISON DE COUTURE 107, RUE REAUMUR, 75002 PARIS
EN GROS Téléphone 231 13 10 +

PRET A PORTER

P.A.P. LISE

☎ 887.85.21

63, Rue Charlot
75003 PARIS

ALPHI
prêt à porter masculin
51, rue de Turenne - 75003 Paris Tél. : 887.46.39

TISSUNIS
s.a.r.l.

73, rue d'Aboukir

75002 Paris

Tél.: 233-69-02

**Meubles
MOYSE**

16 rue de Bezons
92400 COURBEVOIE
Tél. 333.13.41

ployé à examiner et confronter les problèmes des uns et des autres.

C'est à Perpignan qu'a eu lieu, le 15 juin, l'assemblée régionale. Des initiatives sont prévues pour créer un comité dans l'Aveyron.

Dans le Sud-Ouest, participation du comité de Pau à la Fête de l'Été, animée par un orchestre marocain.

**limousin-poitou-
charentes :
animation-
vacances**

Cette année encore, le comité de la Haute-Vienne a organisé des projections de films et animé des débats dans plusieurs centres de vacances de la région, à la grande satisfaction des nombreux participants.

A la suite de la multiplication des affiches du « Front National », le comité de Limoges a diffusé un tract très détaillé montrant que « les immigrés ne sont pour rien dans la crise », et dénonçant les menées racistes.

**provence-côte
d'azur : quel
logement pour les
immigrés ?**

A Villeneuve-Loubet, le mrap dénonce le scandale de la situation des immigrés travail-

lant à la construction d'une « Marina » et dont l'habitation a été démolie sans que rien ne soit fait pour les reloger. Une action juridique est engagée.

Le comité d'Ajaccio, après enquête, a composé un remarquable dossier sur le logement des immigrés dans la ville, dossier remis au Préfet et appuyé par un tract, largement diffusé.

Signalons la création d'un « comité inter-local » (rayonnant sur plusieurs localités) à Vedène (Vaucluse).

**rhône-alpes : lettre
aux journalistes**

Le comité d'Annemasse a organisé, début juin une Fête de l'Amitié, réunissant Français et immigrés. Celui d'Annecy a tenu des stands pour présenter l'action du mrap dans plusieurs fêtes politiques.

Il vient d'adresser une lettre aux journalistes de Haute-Savoie, attirant leur attention sur la vigilance nécessaire dans leurs écrits pour éviter tous propos susceptibles de favoriser les préjugés raciaux.

paris : le 16 juillet

Les comités parisiens se sont mobilisés pour contribuer au succès de la commémoration de la rafle du 16 juillet 1942, cérémonie qu'organise, chaque année sur les lieux de l'ancien Vel d'Hiv, l'Amicale des Anciens Déportés Juifs. Un tract, élaboré par la Commission « antisémitisme », a été diffusé, en même temps que la nouvelle affiche dénonçant les dangers du néo-nazisme.

Dand le 15^e, le comité local apporte son soutien à des travailleurs maghrébins expulsés

sans relogement dans le cadre d'une opération immobilière.

**région parisienne :
pour la justice**

Nord : Le comité de Nanterre engage une action auprès des autorités pour le relogement des immigrés qui connaissent des conditions scandaleuses dans une cité de transit. Celui de Gennevilliers se félicite de ce que la « cité-ghetto » dont il dénonçait la persistance a, elle, été complètement résorbée.

Sud : A Ivry, à l'occasion de la Fête de l'Enfance, le comité local a présenté une exposition sur l'apartheid, avec une vente de livres à laquelle participait le poète Paul Dakeyo.

Projection de films, exposition et débats, sur l'apartheid également, à Massy.

**bourgogne-franche
comté : crime et
discrimination**

Le 14 juin, les comités de Besançon, Dijon et Montbéliard participaient à l'importante manifestation silencieuse de deuil et de solidarité avec la famille de Mehmed Yavuz, travailleur turc assassiné le 5 juin à Sochaux.

Une lettre a été adressée au sous-préfet, qui a reçu une délégation à laquelle le mrap participait, dénonçant le caractère raciste et fasciste de cet assassinat et des différentes manœuvres et menaces observées ces derniers temps contre les travailleurs turcs dans la région.

PRESIDENT D'HONNEUR : Pierre PARAF

PRESIDENT DELEGUE : François GREMY

VICE-PRESIDENTS : Charles PALANT, Abbé Jean PIHAN, M^{re} George PAU-LANGEVIN, Docteur François GREMY.

SECRETAIRE GENERAL : Albert LEVY

COMITE D'HONNEUR : Henri ALLEG, Georges AURIC, Robert BALLANGER, Maurice BEJART, Jacques BERQUE, Général de BOLLARDIERE, Bâtonnier Albert BRUNOIS, Aimé CESAIRE, Charles de CHAMBRUN, André CHAMSON, Marie José CHOMBARTE de LAUWE, Louis DAQUIN, Alain DECAUX, Henri DESOILLE, Maurice DRUON, Pasteur André DUMAS, Henri FAURE, Jean FERRAT, Max-Pol FOUCHET, Pierre GAMARRA, Colette GUILLAUMIN, Monseigneur Guy HERBULOT, Jean HIERNAX, Georges HOURDIN, Albert JACQUARD, Professeur François JACOB, Pierre JOXE, Jean-Pierre KAHANE, Alfred KASTLER, Jean LACOUTURE, Bâtonnier Bernard LASSERRE, Michel LEIRIS, Gérard LYON-CAEN, Jacques MADAULE, Françoise MALLETT-JORIS, Albert MEMMI, Robert MERLE, Théodore MONOD, Henri NOGUERES, Jean PI-CART LE DOUX, Gilles PERRAULT, Marcel PRENANT, Wladimir RABI, Alain RESNAIS, Emmanuel ROBLES, Armand SALACROU, Jean-Paul SARTRE, Laurent SCHWARTZ, Georges SEGUY, Vieira da SILVA, Jean SURET-CANALE, Haroun TAZIEFF, Alain TERRENOIRE, Jacqueline THOME-PATENOTRE, VERCORS, Jacqueline VICTOR-BRAUNER, Docteur Pierre WERTHEIMER, Iannis XENAKIS, Bernard ZEHRFUSS.

Désireux de m'informer et de soutenir l'action contre le racisme,
pour l'amitié entre les peuples

J'adhère au m.r.a.p.

Je m'abonne à droit et liberté

Nom (en capitale)

Prénom âge

Profession

Adresse

Code postal Ville

Le montant de la carte d'adhésion (à partir de 60 francs) est laissé à l'appréciation du souscripteur, selon ses possibilités, compte tenu de la nécessité d'apporter le soutien le plus efficace à l'action du mrap.

Abonnement d'un an à droit et liberté (60 F). Abonnement de soutien (120 F). Etranger (90 F). C.C.P. 9239-81 Paris ■ Rayer la mention inutile

mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (mrap)
120, rue saint-denis - paris (2) - tél. : 233.09.57 - c.c.p. : 14-825-85 paris

FABRICANT VÊTEMENTS CUIRS,
PEAUX ET FOURRURES

Paris Cuir

☎ 206.89.17 — 206.19.37
44, rue des vinaigriers
75010 Paris

MITSUBISHI
MACHINES A COUDRE
MOTEURS A EMBRAYAGE

IMPORTATEUR EXCLUSIF
Universal

S.A. AU CAPITAL DE 600.000 F. - 552019622 B R.C. PARIS
37, Bld Voltaire, 75011 PARIS - Tél. : 700.00.17
Pièces détachées et renseignements : 700.60.39

UNITAS

A POINTS
INVISIBLES

Princess

INDUSTRIELLES
ET FAMILIALES

FOURNITURES DIFFUSION

27, rue de Saintonge
75003 Paris
Téléphone 272.15.31

PARFUMERIE MOZART

Institut de beauté

26, avenue Mozart - 75016 Paris
Tél. : 647.63.60

FOURRURES

AU RENARD BLEU

68, AVENUE DES GOBELINS 68
75013 PARIS
Tél. : 331.16.85

LA QUALITE ARTISANALE
Prix Artisanaux

ARTICLES - CADEAUX
MAROQUINERIE
SERVIETTES - PORTE-DOCUMENTS

G R O S

MICHELER

Société Anonyme au Capital de 1.000.000 Francs

70, RUE DU TEMPLE, 75003 PARIS

Tél. : 887.72-11

Case réservée
K.A.

Case réservée
Sté. R.

■ attentat ■

la solidarité

L'attentat du 26 juin contre le mrap a suscité un vaste mouvement de solidarité. De nombreux militants, connus ou anonymes, des partis politiques, des syndicats, des mouvements de solidarité, des associations d'anciens combattants ont tenu à soutenir le mrap en l'aidant financièrement, en condamnant le lâche plastiquage, en appelant à la riposte.

De nombreux partis politiques ont ainsi au lendemain même de l'agression, pris position. Le secrétariat du Comité Central du Parti Communiste Français ainsi que Lionel Jospin au nom du Parti Socialiste ont envoyé des messages de soutien.

Le mouvement des Radicaux de Gauche, par la voix de Roger-Gérard Schwartzberg s'est associé à la condamnation de même d'ailleurs que l'Union Progressiste et le P.C.M.L.F.. En outre la fédération parisienne du Parti Socialiste et la fédération et les élus communistes de Paris ainsi que les communistes de Combs-la-ville et les militants socialistes de Courbevoie ont fait parvenir au mrap des messages de solidarité.

Parmi les personnalités politiques qui ont soit stigmatisé l'attentat nazi, soit participé à la manifestation de protestation organisée quelques jours plus tard, soit engagé des actions au niveau parlementaire pour demander la dissolution des groupes néo-nazis, citons : Claude

Quin (conseiller communiste de Paris), Georges Sarre, président du groupe socialiste au Conseil de Paris, Edwige Avice, député du Parti Socialiste à Paris, Bernard Stasi, député C.D.S., Serge Kriwkoski (Union Progressiste), Etienne Fajon et André Vieuguet (P.C.F.), l'abbé Pierre Toulat (Justice et Paix) et l'amiral Sanguinetti.

M. Léon Cros représentant la mairie de Paris, a participé à la manifestation organisée par le mrap.

De nombreuses autres personnalités venant d'horizons les plus divers ont exprimé leur amitié au mrap. Parmi eux figuraient Alain Decaux, académicien et membre du Comité d'Honneur du mrap, Joe Nordmann président de l'A.I.J.D., Roger Ascot, écrivain et journaliste à « l'Arche », J.F. Kahn et J. Hervé des « Nouvelles Littéraires », M^{re} Marcel Manville avocat aux Antilles et membre actif du mrap, Beate et Serge Klarsfeld de la F.F.D.J.F., et le pasteur Roger Parmentier.

Les grandes centrales syndicales, tout au De nombreuses personnalités ont participé au meeting de protestation du mrap. On reconnaît de gauche à droite : Charles Palant, vice-président du mrap, Albert Lévy, Claudine Mardon, Pierre Paraf, Etienne Fajon et l'amiral Sanguinetti.



Photo : Elie Kagan

moins les plus importantes, ont également envoyé des messages de soutien et appelé à participer à la manifestation de protestation du mrap.

L'Union Régionale C.G.T. de l'Île de France et son secrétaire Henri Rollin, ainsi que l'Union Régionale Démocratique du Travail C.F.D.T. ont exigé dans des communiqués envoyés à la presse la dissolution des groupes néo-nazis. Des messages ont également été envoyés par Jacques Colin (secrétaire de l'UD, C.G.T. d'Île et Vilaine), Jacques Tregaro (membre du bureau de la fédération C.G.T. de la métallurgie), Marie-Hélène Hervas et Marie-Pierre Dubois (secrétaires de l'U.L., C.G.T. de Amiens-ville).

Le monde universitaire et étudiant a également manifesté sa vive condamnation des activités néo-nazis. Le S.N.E.S., l'U.N.E.F., le S.N.E.P.T.-C.G.T., la Fédération des résidences universitaires de France (F.R.U.F.), le groupe Institut coopératif école moderne du Puy-de-Dôme ont ainsi assuré le mrap de leur solidarité active. La confédération syndicale des familles (C.F.S.) ainsi que M. Martinez du syndicat C.F.T.C. de la police en civil ont également joint leurs voix à ces appels.

Plusieurs associations d'anciens combattants et de déportés dans les camps de la mort ont témoigné leur sympathie au mrap. Citons : la Fédération Nationale des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes (F.N.D.I.R.P.), l'A.-N.A.C.R. et un de ses responsables M. Fournier-Bousquet, l'A.R.A.C. et son magazine « le réveil des combattants », l'Amicale des Déportés d'Auschwitz et des camps de Haute-Silésie (M^{me} Louise Alcan), l'Amicale des Anciens Déportés de Buna-Monowitz (A. Feinstein et G. Wellers), l'Amicale Nationale des Déportés et Familles de Disparus de Mauthausen, l'Association des Combattants Prisonniers de Guerre (M. J. Malherbe), l'A.N.C.A.C. et son président M. André Lamy, les Anciens Combattants et Victimes de Guerre de la Régie Autonome des Transports Parisiens (M. René Parette), l'Amicale des Anciens Guerrilleros Espagnols en France (M. Antonio Hermendo), l'Union de Résistance Populaire contre la Réaction, le Fascisme et la Guerre.

Plusieurs associations et mouvements juifs ont également envoyé des messages au mrap. Parmi eux : Le Conseil Mondial Juif, le Conseil Représentatif des Institutions Juives de France (C.R.I.F.), l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs (M. Danowski et Blum), l'Union des Juifs pour la Résistance et l'entraide (U.J.R.E.).

Collection « histoire des nations »

- histoire de la Hongrie
- histoire de l'Albanie
- histoire de la Suède
- histoire de l'Allemagne
- histoire de l'Autriche
- histoire de l'Italie
- histoire de l'Italie
- histoire de la Roumanie
- histoire de la Grèce moderne
- histoire de la Bulgarie
- histoire du Portugal

Documentation sur simple demande :
EDITIONS - DIFFUSION HORVATH
Tél. : (77) 71.65.24, 10 rue Benoit-Malon
42300, Roanne (France)

Ets Max ROZENWEIG

41, Boulevard du Temple
75003 PARIS
Tél. : 272.65.66

Société DENIS

66, rue Boulanger
75010 PARIS
Tél. : 607.21.18



ROMY'S
PARIS

VETEMENTS DE PEAUX

DOUGLAS B.
SARL

LES CUIRS DE FRANCE

65, rue de Saintonge
75003 PARIS - TEL : 887.70.92

GROS

1/2 GROS

ETS TEBRA

37, Bd du Temple

75003 PARIS

Tél. 278-08-81

Miss.T
Mister.T
TOUT L'HABILLEMENT
IMPORT - EXPORT

créations

Nicolas Joseph
fourreur

TÉL. 371-28-66 | 234, BOULEVARD VOLTAIRE
75011 PARIS



Princess Mary

BONNETERIE FINE

DÉPOSITAIRE DES MARQUES SUISSES

HANRO & ZIMMERLI

TÉL. : 260.70.37 | 205, Rue St-Honoré
- 75001 PARIS -



Plusieurs centaines de démocrates ont manifesté leur solidarité au mrp après l'attentat

En outre, Jean Pierre-Bloch, Président de la L.I.C.R.A. a envoyé un message de solidarité.

les immigrés avec le mrp

M. Gueydon de Dives, secrétaire général du Comité Français des Organisations non Gouvernementales pour la Liaison et l'Information des Nations Unies a exprimé sa vive sympathie au mrp. Ont fait de même de nombreuses associations : les Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique, (M. Thomas Jallaud), l'Amicale France-Turquie (M. Dede), l'Union des Etudiants Turcs en France (M. Deger), l'Amicale Franco-Italienne (M. Serge Lana), le Comité Français d'Action et de Soutien pour la réunification indépendante et pacifique de la Corée, le Comité International Culturel Kwame N'Krumah, le Comité de Défense des Sahraouis au Maroc et au Sahara occupé (M. Jean-Michel Vaysse), l'Association des Stagiaires et Etudiants des Comores (M. Koudra), le Comité de Liaison des Associations des Travailleurs Immigrés d'Afrique Noire en France, le Regroupement des Etudiants et Travailleurs Sénégalais en France.

Les associations de solidarité ont également apporté leur soutien au mrp. Citons : l'A.E.F.T.I., la Ligue des Droits de l'Homme, la CIMADE, le Mouvement de la Paix, le F.A.S.T.I., le Secrétariat et la Fédération parisienne du Secours Populaire Français, l'Association Henri Curriel, Terre des Hommes-France (M. Philippe Malvé), Justice et Paix national et section du Marais, le G.I.S.T.I., le C.I.E.M.M., l'Association Française d'Amitié et de Solidarité avec les Peuples d'Afrique (M. Claude Gatignon), l'association Universitaire contre le Racisme et l'Antisémitisme (M. Philippe Enjolras), l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (M. Guy Aurenche), La Libre Pensée (MM Didier et Labrusse), le CLAP, M. Lucien Sève des éditions sociales,

et l'Association de Solidarité Franco-Arabe (M. Lucien Bitterlin).

Des messages de solidarité sont parvenus de l'étranger et en particulier de Belgique. Ils ont été envoyés par le M.R.A.X. (Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme, et la Xénophobie) et Mme Buch de la Ligue Belge pour la Défense des Droits de l'Homme.

Dans son ensemble la presse parisienne et nationale de même que les radios et les télévisions ont, au travers d'articles, d'enquêtes documentées et de reportages sur le vif, attiré l'attention sur les dangers que font courir à la démocratie et aux libertés les mouvements néo-nazis, sur la mansuétude dont ils bénéficient. Une fausse note cependant : il s'est trouvé quelques publications pour minimiser, voire soutenir l'action des militants de la F.A.N.E.

En tête de ces feuilles : « Rivarol ». Dans sa livraison du 10 juillet, le journal d'extrême-droite sous la signature de Jean Denipierre, écrit à propos du procès de Marc Fredriksen, le führer de la FANE : « Ne nous y trompons pas : le procès du 4 juillet ne visait pas que Marc Fredriksen et l'opération de police du 1^{er} ne visait point non plus que les onze militants et responsables de la F.A.N.E. et du M.N.R. Il s'agit bel et bien d'une opération d'ensemble destinée à discréditer aux yeux de l'opinion publique l'ensemble de l'Opposition Nationale ».

Conséquence logique d'une telle prise de position : il faut soutenir les militants de la F.A.N.E. « Rivarol » franchit le pas et affirme : « Dans le climat de chasse aux sorcières qui s'instaure peu à peu dans notre pays, si la prudence et la circonspection s'imposent nécessairement, la solidarité n'en demeure pas moins un devoir élémentaire à l'endroit des premiers touchés, faute de quoi ils ne seraient, sans doute, que les premiers d'une longue liste ».

Même son de cloche dans « Aspect de la France » (du 10-7-80). L'hebdomadaire de l'Action Française traite sur le ton de la raillerie l'attentat contre le mrp.

« Ce fait divers, lit-on, qu'une certaine presse s'ingéniait à nous présenter comme la bombe de l'été 80, se sera finalement révé-

n'être qu'un pétard de farces et attrapes (le 14 juillet approche) laborieusement concocté dans quelques officines de basse-police ».

La révélation est d'importance. On attend avec impatience qu'« Aspect de la France » confirme ses propos par quelques preuves que nous nous engageons à rendre publiques si jamais elles existent.

Pour faire bonne mesure, l'hebdomadaire s'ingénie à présenter Gilles Malliarakis, le leader du M.N.R. (Mouvement nationaliste révolutionnaire) comme un individu respectable qui « s'est toujours défendu, avec vigueur, d'éprouver la moindre sympathie pour les sectateurs du nazisme ».

Marc Fredriksen, en revanche, ne trouve pas grâce aux yeux du journaliste royaliste puisqu'il serait « parfaitement timbré ».

procès du führer de la f.a.n.e.

Ce point de vue ne semble pas partagé par la justice puisque à l'heure où nous écrivons ces lignes le führer de la F.A.N.E. vaque à ses occupations habituelles et aucune mesure administrative d'internement psychiatrique n'a été prise à son encontre. C'est d'ailleurs en prévenu libre, sans menottes aux poignets ni camisole de force, qu'il fera son entrée le 19 septembre prochain dans la salle de la 17^e chambre correctionnelle du Tribunal de Paris où il aura à répondre en qualité de directeur de « Notre Europe » (1) du délit « d'apologie de crime, d'incitation à la haine, et de provocation à la discrimination raciale ».

Le mrp (avocat : M^e Rappaport) et la L.I.C.R.A. se sont constitués partie civile.

Prévue pour durer au moins quatre heures cette audience, dans le contexte actuel de montée du terrorisme noir, sera suivie avec beaucoup d'attention par les militants antiracistes d'autant que le leader de la F.A.N.E. aurait, selon « le Monde », l'intention de « faire connaître ses idées ». Autrement que par des bombes, cette fois-ci au moins.

(1) Voir droit et liberté de juillet/août 1980 n° 393

